



---

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

---

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-SIXIÈME LÉGISLATURE

## **Journal des débats**

**de la Commission permanente  
de l'économie et du travail**

**Le mercredi 10 avril 2002 — Vol. 37 N° 52**

**Étude des crédits consacrés au tourisme**

**Présidente de l'Assemblée nationale:  
Mme Louise Harel**

---

**QUÉBEC**

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats des commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission en particulier:	
Commission de l'administration publique	75,00 \$
Commission des affaires sociales	75,00 \$
Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation	25,00 \$
Commission de l'aménagement du territoire	100,00 \$
Commission de l'Assemblée nationale	5,00 \$
Commission de la culture	25,00 \$
Commission de l'économie et du travail	100,00 \$
Commission de l'éducation	75,00 \$
Commission des finances publiques	75,00 \$
Commission des institutions	100,00 \$
Commission des transports et de l'environnement	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	15,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec  
Distribution des documents parlementaires  
880, avenue Honoré-Mercier, bureau 195  
Québec, Qc  
G1R 5P3

Téléphone: (418) 643-2754  
Télécopieur: (418) 528-0381

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires sur Internet à l'adresse suivante:  
[www.assnat.qc.ca](http://www.assnat.qc.ca)

Société canadienne des postes – Envoi de publications canadiennes  
Numéro de convention: 40010195

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec  
ISSN 0823-0102

# Commission permanente de l'économie et du travail

Le mercredi 10 avril 2002

## Table des matières

Organisation des travaux	1
Remarques préliminaires	1
M. Richard Legendre	1
M. Jean-Claude Gobé	4
Discussion générale	7
Octroi de contrats sur invitation à la firme Oxygène 9	7
Retombées attendues du Sommet mondial de l'écotourisme	13
Exploitation du créneau de l'écotourisme	14
Mise en place d'infrastructures d'accueil pour le tourisme d'aventure	15
Octroi de contrats sur invitation à la firme Oxygène 9 (suite)	17
Bilan touristique au cours des dernières années	22
Mise en place de fonds de développement touristique régionaux	23

## Autres intervenants

M. Matthias Rioux, président

M. Jacques Dupuis  
M. Guy Lelièvre  
M. Stéphane Bédard  
M. Pierre Paradis  
M. Michel Côté  
M. Robert Kieffer



Le mercredi 10 avril 2002

## Étude des crédits consacrés au tourisme

*(Quinze heures vingt minutes)*

**Le Président (M. Rioux):** Alors, messieurs, madame, MM. les députés, le mandat de la commission de l'économie et du travail aujourd'hui, c'est de procéder à l'étude des crédits budgétaires du ministre responsable de la Jeunesse, du Tourisme, du Loisir et des Sports. Le secteur tourisme, programme 1, c'est ce qui nous occupe aujourd'hui, et c'est pour l'année financière 2002-2003.

Mme la secrétaire, est-ce qu'il y a des remplacements?

**La Secrétaire:** Oui, M. le Président. M. Gobé (LaFontaine) remplace M. Poulin (Beauce-Nord).

## Organisation des travaux

**Le Président (M. Rioux):** Merci beaucoup. Avant de passer à l'étape des remarques préliminaires, j'aimerais faire remarquer et vous indiquer que, dans le cas qui nous occupe aujourd'hui, il s'agit de l'examen des crédits d'un seul programme. Alors, je vous propose donc, si vous étiez d'accord, MM. les députés, je vous propose donc qu'on regarde l'ensemble du programme pendant quelques minutes, et, avant la fin de nos travaux aujourd'hui, bien, je vais vous proposer également de voter sur ces crédits. Alors, si on avait plusieurs programmes, je comprendrais qu'on pourrait procéder programme par programme, mais, étant donné qu'il n'y en a qu'un seul, on peut l'aborder globalement de sorte qu'à la fin, bien, on puisse l'adopter, si c'est le vœu des parlementaires. Est-ce que cette façon de procéder vous est acceptable? M. le ministre?

**M. Legendre:** Oui.

**Le Président (M. Rioux):** Oui?

**M. Gobé:** M. le Président, par contre, bien sûr, on s'entend bien pour avoir une discussion assez générale, comme on le fait et comme... Vous — pour paraphraser Mme la ministre — qui êtes un parlementaire chevronné... Mme la présidente, pardon, hein, vous comprenez comment ça se passe dans les crédits, alors...

## Remarques préliminaires

**Le Président (M. Rioux):** Alors, je vous rappelle que l'enveloppe de temps allouée, bien, c'est deux heures, que nous avons à passer ensemble, pour le programme intitulé Promotion et développement du tourisme au Québec.

Alors, nous allons procéder aux remarques préliminaires. Alors, M. le ministre, vous avez la parole. Je voudrais vous dire que tout le monde a le droit de parole. Cependant, étant donné que le temps qu'on a à passer ensemble est relativement restreint — deux heures,

ce n'est pas très long — alors, s'il y avait des discours pas trop longs, ça nous permettrait d'attacher plus de temps aux crédits, ce qui est l'objet de notre rencontre. Alors, M. le ministre.

**M. Legendre:** M. le Président, par ailleurs, les remarques préliminaires, on a...

**Le Président (M. Rioux):** ...20 minutes.

**M. Legendre:** On a une vingtaine de minutes?

**Le Président (M. Rioux):** Oui.

**M. Legendre:** D'accord.

**Le Président (M. Rioux):** Mais ce que je veux dire, c'est que vous n'êtes pas obligé de les prendre.

**M. Legendre:** Ha, ha, ha! D'accord.

**Le Président (M. Rioux):** Est-ce qu'on s'entend, des deux côtés?

**M. Gobé:** Bien oui. Tout à fait.

**Le Président (M. Rioux):** Avec l'esprit, je veux dire?

**M. Gobé:** Ah, avec l'esprit?

**Le Président (M. Rioux):** Oui? Très bien.

**M. Gobé:** Écoutez, M. le Président, vous connaissez mon esprit en commission parlementaire et en Chambre, vous savez que c'est toujours constructif.

**Le Président (M. Rioux):** Je connais votre esprit depuis très longtemps. J'ai eu l'occasion d'ailleurs de méditer là-dessus en d'autres moments.

**Des voix:** Ha, ha, ha!

**Le Président (M. Rioux):** M. le ministre, on vous écoute.

## M. Richard Legendre

**M. Legendre:** Merci, M. le Président. Alors, d'abord, évidemment, c'est un plaisir de saluer tous les membres... de vous saluer, M. le Président, et de saluer tous les membres de la commission. J'aimerais en profiter de façon particulière pour saluer le critique de l'opposition officielle en tourisme, M. le député de LaFontaine. Quand même souligner aussi que c'est la première occasion que j'ai de m'adresser à vous et de défendre les crédits. Pas première présence, mais première occasion que je peux parler, grâce à la population

de Blainville, que je veux remercier, et pour vous présenter essentiellement les faits saillants de l'évolution de l'industrie touristique au cours de la dernière année de même que l'essentiel de l'intervention gouvernementale au cours de cette dernière année, et également de ce qu'on entend faire en 2002-2003.

Il est clair que le tourisme est un secteur d'activité économique qui figure parmi les plus importants pour le Québec et ses régions. Écoutez, on parle de 21 millions de touristes, 7 milliards de recettes, 32 000 entreprises, 117 000 emplois directs, 42 000 indirects, 685 millions de revenus fiscaux pour le gouvernement du Québec, et une industrie qui, évidemment, favorise l'ensemble des régions, qui favorise le développement régional et évidemment, bien, ce qui n'est pas négligeable, 28 % de la main-d'oeuvre qui a moins de 25 ans. Alors, pour un ministre responsable du dossier jeunesse, c'est extrêmement intéressant, ça, également.

Alors, avant de rentrer dans le vif du sujet, j'aimerais vous présenter les personnes qui m'accompagnent aujourd'hui: mon directeur de cabinet, M. France Maltais; M. Robert Madore, qui est le sous-ministre associé par intérim au tourisme; et M. Claude Pinault, qui est le président-directeur général du Centre des congrès de Québec. Je souligne également la présence dans la salle de quelques membres des équipes de gestion de Tourisme Québec et du Centre des congrès.

Alors, d'abord, faisons un bilan de 2001. Évidemment, c'est une année qui a été marquée par des événements dramatiques mais qui auront, somme toute, révélé la force et la capacité de réaction de l'industrie touristique du Québec. L'ensemble de l'économie mondiale a été ébranlée par les remous, évidemment, qui ont suivi les événements du 11 septembre, et le tourisme était particulièrement touché et menacé par la crise de confiance qui affectait la population non seulement au Québec, mais partout dans le monde, évidemment. À travers les discussions que j'ai eues avec les gens de Tourisme Québec et beaucoup aussi avec les partenaires de l'industrie dans les jours, les semaines qui ont suivi le 11 septembre, il est rapidement devenu évident que le Québec devait réagir le plus vite possible. Par ailleurs, notre industrie, on l'a senti, avait la stabilité nécessaire pour traverser cette crise et aussi, ce qui est important, la souplesse nécessaire pour s'adapter aux nouveaux impératifs. Là, qu'imposait cette situation tout à fait exceptionnelle.

Donc, dès la fin de septembre, Tourisme Québec revoyait ses stratégies de mise en marché pour les adapter au contexte particulier qui prévalait alors afin de minimiser les pertes de clientèles à court terme et de renouer avec la croissance le plus rapidement possible, notamment, notamment en misant sur les marchés de proximité que représentent le tourisme intra-Québec, évidemment, le tourisme ontarien et le Nord-Est des États-Unis. On a donc voulu réagir rapidement et nous avons immédiatement réagi en lançant une campagne de promotion spéciale sur le marché québécois pour inviter les Québécoises et les Québécois à vivre des expériences touristiques automnales au Québec. Alors, quelque chose qu'on n'avait jamais fait dans le passé et un investissement de 325 000 \$ qui a porté fruit, comme en témoignent les résultats qu'on a sentis au centre d'appels

de Tourisme Québec. En effet, on a vite senti une baisse suivant le 11 septembre, mais, immédiatement après le lancement de la campagne, on a noté un renversement de tendance avec des augmentations de l'ordre de 10 % du nombre de demandes de renseignements, même très tôt après le 11 septembre.

● (15 h 30) ●

Mais le geste majeur que l'on a posé évidemment à l'automne, dès le mois d'octobre, ça a été de lancer une campagne de promotion du tourisme hivernal, notamment orientée sur les marchés canadiens et américains, sans exclure par ailleurs les marchés européens, nos principaux marchés européens, une campagne record de 15 millions de dollars l'automne dernier pour, évidemment, faire la promotion de l'hiver et de la saison touristique hivernale. Ce 15 millions, nous l'avons... C'était un investissement qui dépassait de plus de 6 millions celui qu'on avait fait dans le passé, l'hiver précédent. Donc, du jamais vu. Mais, pour affronter un défi d'une telle ampleur, on croyait que nous devions déployer des efforts sans précédent, et c'est ce qu'on a fait pour soutenir cette industrie, et cette campagne de 15 millions, elle a été... elle nous a permis de faire plus que le double, au Québec, sur la campagne intra-Québec. On avait l'habitude de dépenser environ 350 000 \$, et là on l'a montée à plus de 800 000 \$ pour faire la promotion auprès des Québécoises et des Québécois, de les inciter à voyager au Québec durant l'hiver.

On a maintenu notre campagne en France et on l'a augmentée — pour la première fois, on a fait de la promotion, de la publicité à la télévision en France — et on a maintenu notre stratégie au Royaume-Uni, donc une campagne importante sur le marché européen. Et, surtout, évidemment on a ciblé le marché à proximité, c'est-à-dire le marché Nord-Est des États-Unis et le marché également de Toronto, Toronto où on a investi 1 million de dollars.

Déjà, les résultats préliminaires de l'année 2001 nous laissent entrevoir le succès de cette stratégie au niveau de la campagne hivernale. Évidemment, les événements du 11 septembre ont eu des répercussions très sérieuses, en particulier, là, de la mi-septembre à la mi-novembre, et beaucoup plus dans les grands centres, c'est-à-dire à Montréal et à Québec, que dans les régions. Mais, justement, au cours de cette même période, les autres régions réussissaient à maintenir des niveaux de performance intéressants, laissant présager que ces événements les affecteraient beaucoup moins. Il était également des plus intéressants de voir le volume de visiteurs augmenter à compter de la mi-novembre.

Alors, on se souvient, hein, il faut se souvenir de ce qu'on se disait tous quelques semaines, quelques jours après le 11 septembre, qu'il n'y aurait plus jamais rien de pareil, et les inquiétudes, en tourisme, étaient énormes. Eh bien, il semble qu'on soit en mesure de se rétablir beaucoup mieux qu'initialement anticipé. Enfin, la performance touristique du Québec s'est à ce point rétablie dans les derniers jours de 2001 qu'on va terminer l'année 2001 avec une performance assez semblable à celle de l'an 2000, qui avait été particulièrement bonne, et ce, malgré les baisses de septembre et d'octobre. Donc, la nouvelle stratégie de positionnement touristique du Québec aura porté fruit.

Les données préliminaires confirment que les baisses observées sur les marchés outremer, il va de soi, en particulier à cause des craintes augmentées du transport aérien évidemment, bien, ont été compensées par des hausses sur à peu près tous les autres marchés.

2001, ça a été également une année placée sous le signe du partenariat. Évidemment, le partenariat avec l'industrie est depuis longtemps dans les valeurs de base de Tourisme Québec, mais on constate avec beaucoup, beaucoup de plaisir que l'année 2001 aura vu ses liens de partenariat se développer et se solidifier. J'ai été à même de constater la solidarité d'une industrie forte et tissée serrée, qui travaille ensemble justement pour continuer de développer et, dans le cas de 2001-2002, pour passer à travers la crise et ressortir gagnante. Alors, plus que jamais la synergie entre les différents partenaires de l'industrie touristique s'est installée pour orienter l'action et assurer le développement.

Je pense qu'il est juste de dire aussi que Tourisme Québec a largement contribué, en 2001-2002, à maximiser cette synergie. Je me permets d'attirer votre attention sur deux lieux de partenariat stratégique. Un qui existait évidemment déjà, le Comité national de marketing, qui est composé de 16 intervenants de l'industrie qui doivent suivre la mise en place de la stratégie de marketing touristique 2000-2005. Il y a des représentants d'à peu près tous les secteurs qu'on peut imaginer, que ce soit le secteur du transport aérien, secteur hôtelier, les événements, les attractions, les différentes grandes associations touristiques, qu'on pense à Tourisme Montréal, l'Office du tourisme et congrès de Québec, Tremblant, les motoneigistes, la Société des casinos, tout le monde est là. Et elle avait elle-même, cette stratégie de... Le plan marketing avait été justement élaboré en partenariat avec les intervenants de l'industrie. Il y avait eu plus d'une centaine d'intervenants qui avaient été impliqués. Alors donc, c'est avec ce Comité qu'on a dû revoir et adapter évidemment cette stratégie de mise en marché. Mais, suite au 11 septembre, on a également, à Tourisme Québec, décidé de créer un nouveau comité de relance, sept personnes représentant les exploitants, les différents secteurs et les régions touristiques, et ce comité a été mis en place afin d'assurer le suivi de la situation de l'industrie touristique et de prendre des mesures concrètes suite aux attentats du 11 septembre.

En plus de ces comités, il existe évidemment un réseau, je devrais dire le réseau des partenaires, de nos principaux partenaires qui sont à la base même du développement de l'industrie touristique et donc de l'intervention de Tourisme Québec partout au Québec. Il s'agit évidemment du réseau des associations touristiques régionales, les ATR, et de leur regroupement national, l'ATRAQ. D'ailleurs, je suis particulièrement heureux de vous annoncer que nous sommes actuellement à compléter la signature d'ententes triennales de partenariat avec chacune des 20 associations. Au cours des trois prochaines années, nous accroîtrons le financement des associations en question de 5 % par année pour chacune des prochaines années, donc 15 % au total à l'issue des trois années. Pour l'ensemble du réseau, ces nouvelles ententes représentent un investissement additionnel de 1,4 million de dollars, passant donc de 7,9 millions à 9,3. En plus, les négociations ont

été conduites de façon admirable des deux côtés, et nous en sommes ressortis tout à fait gagnants avec un allègement, une simplification du protocole d'entente à la grande satisfaction des partenaires, évidemment, et essentiellement une confirmation, une consolidation du rôle des associations touristiques régionales.

Inutile de vous dire que ces acteurs du développement touristique en région se réjouissent de ces nouvelles ententes. J'ai eu l'occasion au cours des dernières semaines d'en rencontrer plusieurs d'entre eux, et ils ont exprimé à la fois au ministre, à leur ministre et publiquement leur satisfaction non seulement en ce qui concerne le financement, mais justement ils nous soulignent que les nouvelles conditions des ententes traduisent la ferme volonté de Tourisme Québec de développer le partenariat avec les régions dans le plus grand respect des réalités justement propres à chacune des régions.

Évidemment, pour 2002, les efforts de promotion se poursuivront. Il est vrai de dire que les campagnes promotionnelles ont joué un rôle déterminant dans la croissance soutenue qu'a connue le tourisme au Québec au cours des dernières années de même que dans les efforts de récupération suite au 11 septembre. Tourisme Québec a la ferme intention de poursuivre ses efforts de promotion en affectant au marketing encore cette année plus de 40 % de son budget. J'aimerais attirer votre attention sur le fait que, dans le domaine de la promotion touristique, nous avons l'intention de miser de plus en plus sur le partenariat afin justement de maximiser les effets de levier dans nos efforts de promotion. Il y a beaucoup d'intervenants en tourisme, et c'est bien ainsi, parce que ça veut dire que c'est dynamique et en santé. Et, plus on va travailler ensemble entre partenaires, même au niveau de nos campagnes de publicité, mieux ça sera.

À titre d'exemple, avant-hier, j'avais le plaisir d'annoncer un investissement de 1 million de dollars dans le cadre d'une campagne de promotion de Tourisme Montréal, donc l'association touristique de la région de Montréal, sur les marchés canadien et américain. Quand je vous parle d'effet de levier, bien c'est l'exemple parfait que cette campagne, puisque ce million se joint aux sommes investies par l'ensemble des partenaires et permettra, imaginez, de réaliser une campagne estivale de 8 millions de dollars pour la région de Montréal, donc une campagne record qui est le double de ce qui a jamais été fait par Tourisme Montréal, grâce évidemment à l'implication de Tourisme Québec, entre autres, mais grâce aussi à l'implication de plusieurs partenaires de l'industrie privée et partenaires gouvernementaux.

Je veux le souligner aussi, on dit souvent que non seulement il faut aider financièrement, mais il faut fournir des outils. Eh bien, Tourisme Québec, au cours des dernières années, depuis 1997 plus particulièrement, en fournit, des outils, et en fournit tout un. Si Tourisme Montréal est capable aujourd'hui d'orchestrer, de concert avec Tourisme Québec, une telle campagne, c'est parce que justement Montréal peut maintenant compter sur les revenus de la taxe de 2 \$ la nuitée, qui rapporte annuellement plus de 8 millions de dollars. Alors, j'aimerais vous rappeler que l'instauration de cette taxe, une initiative de notre gouvernement, depuis 1997, de mettre

son pouvoir de taxation au service de la promotion touristique régionale, a rallié à ce jour six régions touristiques.

● (15 h 40) ●

Ce qui est particulièrement intéressant, outre les nouveaux fonds de promotion que cette nouvelle taxe génère, c'est que dans chacune des régions l'instauration découle d'un choix volontaire des acteurs de l'industrie, ce qui m'amène au développement de l'offre. L'année 2001 aura également été marquée par le développement de l'offre touristique dans toutes les régions du Québec. À lui seul, Tourisme Québec a accordé en 2001-2002 une aide financière de 7 millions à des promoteurs. C'est en 2002-2003 que, évidemment, se concrétisera la mise en oeuvre des ententes spécifiques en tourisme. Ces ententes ont été annoncées lors du discours du budget de 2001 par Mme la vice-première ministre et ministre des Finances, un budget de 18 millions pour la signature d'ententes spécifiques en tourisme. De plus, le Fonds de développement de la Gaspésie a été renouvelé, dans l'énoncé budgétaire, en mars dernier, pour une somme de 3 millions, ce qui porte l'investissement total en régions-ressources à 21 millions de dollars, ententes spécifiques qui sont signées depuis le début... concrétisées, finalisées depuis le début de l'année 2002. Et, si on se base sur l'expérience de la Gaspésie, cette nouvelle injection de 21 millions est susceptible de générer des investissements de plus de 80 millions et créer plus de 1 400 emplois.

Je pense qu'il faut souligner aussi, en 2001-2002, le très, très beau travail de *bonjourquebec.com*, notre site Internet qui est issu du partenariat Tourisme Québec et Bell. Ça figure parmi les systèmes les plus avancés au monde, et de plus en plus les clients le consultent et réservent sur ce site.

Alors, en guise de conclusion, M. le Président, j'aimerais évoquer les perspectives de croissance de l'industrie touristique pour la prochaine année. Ce n'est pas facile de prévoir, mais je pense que Tourisme Québec, on peut quand même se permettre de prévoir pour l'année 2002 une croissance du volume touristique de l'ordre de 2,7 %. Et les dernières indications sont extrêmement intéressantes de ce côté-là, et je pense qu'on a toutes les raisons d'être optimistes pour la saison estivale.

Mais, en terminant, le défi est triple. Il faut évidemment accélérer le développement de l'offre, il faut continuer d'améliorer notre produit au Québec. La concurrence est très, très forte, mais notre potentiel est remarquable, mais a encore à être développé. Il faut continuer d'augmenter nos efforts publicitaires, cibler les marchés, augmenter nos partenariats, faire de la publicité intelligente. Et, finalement, répondre constamment, constamment aux particularités régionales, les défis sont différents selon les régions. Merci, M. le Président.

**Le Président (M. Rioux):** Merci beaucoup, M. le ministre. Alors, je cède maintenant la parole au porte-parole de l'opposition officielle en matière de tourisme et député de LaFontaine.

**M. Gobé:** Alors, merci, M. le Président. Peut-être une petite demande très particulière. Parce que

j'aime bien voir la demoiselle qui est assise en face de moi, je trouve qu'elle a certainement un sourire plus sympathique que celui du ministre — dans son travail, à l'extérieur, il est peut-être sympathique, lui aussi — si elle pouvait peut-être se déplacer un peu sur ma gauche ou sur sa droite, ça me permettrait de pouvoir dialoguer avec le ministre, parce que là, malheureusement...

**Le Président (M. Rioux):** Il ne veut rien manquer, comme vous voyez.

**M. Gobé:** Bien, je voudrais... Ça va, mademoiselle, hein?

**Le Président (M. Rioux):** De l'autre côté, très bien. Alors, allez, M. le député.

**M. Jean-Claude Gobé**

**M. Gobé:** Bon. Alors, merci beaucoup. Excusez-vous de ce dérangement, madame, ce n'était pas prévu dans le scénario, mais...

Alors, M. le ministre, M. le Président, mes chers collègues, une fois de plus, nous sommes en train de regarder, d'étudier les crédits du ministère du Tourisme, et, une fois de plus, force est de constater que le Québec est encore... a encore une balance commerciale touristique déficitaire. Alors, ce n'est pas la première année; depuis 1996 — c'est les chiffres qui me sont fournis — on est 568 millions déficitaires, 501 millions, 365 en 1998, 404 millions en 1999. En l'année 2000, on a 577 millions, ça augmente. Et, en 2001, nous n'avons pas les chiffres, et je trouve ça un peu paradoxal d'ailleurs, alors qu'on étudie les crédits 2002-2003, qu'un organisme gouvernemental important comme le ministère du Tourisme nous donne un portrait de ce qui s'est passé en 2000 alors qu'on est déjà dans l'année 2000-2003. Ceci étant dit, peut-être que le ministre était trop occupé, ou c'est son personnel, je ne sais pas, ailleurs ou à d'autres dossiers, à la promotion, et ils n'ont pas eu le temps de voir à ça.

Et il serait souhaitable que, pour la prochaine année, s'il n'y avait pas d'élection d'ici-là, eh bien, lorsque nous étudierons les crédits, M. le ministre, et si vous êtes encore ministre et moi-même porte-parole de l'opposition à ce poste, eh bien, que nous puissions avoir les données à date, parce que là comment voulez-vous que nous nous prononcions, comment voulez-vous tirer une conclusion ou faire un diagnostic sur la situation touristique du Québec, alors qu'on nous la donne non pas dans notre rétroviseur, direct en arrière, mais en trois dimensions plus loin? Alors, vous comprenez que c'est quelque chose... Vous-même qui venez de l'entreprise privée, je ne crois pas que vous connaissez beaucoup de chefs d'entreprise ou d'actionnaires de compagnies, hein, qui, lorsqu'ils font leur assemblée annuelle, on leur donnait les résultats financiers de deux ans passés, hein? Je ne vois pas le conseil d'administration de Bell Canada, IBM ou même Desjardins, à leur congrès, recevoir les statistiques qui se sont passées deux années auparavant, alors qu'ils sont en train de regarder les résultats de l'année qui vient de se terminer. Que voulez-vous? C'est comme ça à Tourisme Québec, c'est peut-être un certain nombre de choses qu'il va

falloir améliorer un jour, dans le futur, si vous ne le faites pas d'ici là, M. le ministre.

Je disais donc que votre ministère continue sur sa lancée, nonronne, dépendant de la baisse du dollar, dépendant un peu, là, de la situation économique. Les gens viennent, partent, se contentent de faire des promotions, dépensent de plus en plus dans la promotion, pas toujours très bien ciblée d'ailleurs. On a des promotions qui vont sur le Texas, on en a qui vont sur l'Arizona, on en retrouve aussi en Corée, enfin différents endroits, d'après ce que j'ai pu recevoir comme rapport. Et, bien sûr, M. le Président, le tourisme américain continue à délaisser massivement le Québec pour aller visiter notre voisin qui est l'Ontario. C'est une réalité. Pourtant, quelle est la différence entre le Québec et l'Ontario au niveau touristique? Il y en a peu. Nous sommes situés à peu près dans la même zone géographique, nous avons accès aux mêmes marchés. Une heure de plus pour New York, mais ce n'est pas fondamental lorsque les gens y viennent. Alors, comment expliquer ce retard que le Québec a pris par rapport aux venues des touristes américains ici, au Québec?

Et la même chose se fait avec les touristes canadiens. Force est de constater qu'un certain nombre de touristes canadiens évitent de venir au Québec ou ne sont pas assujettis à des campagnes de promotion, de publicité qui les incitent à venir chez nous. On se rend compte, par contre, que nos voisins, que ça soit l'Ontario ou que ça soit le Nouveau-Brunswick, ont des campagnes de promotion chez nous très fortes, très soutenues, qui fait en sorte que maintenant un grand nombre de Québécois vont passer leurs vacances dans l'eau plus chaude du Nouveau-Brunswick, hein? Et leur campagne a très bien fonctionné. La même chose avec l'Ontario, où nous sommes inondés régulièrement de toutes sortes de dépliants, d'affiches, de publicités télévisées vantant les attraits et les intérêts d'aller visiter la province voisine, qui est fort belle, j'en conviens, mais qui n'a quand même pas tous les attraits que le Québec peut avoir, avec sa société distincte, avec le côté francophone, français que nous avons, avec le côté historique, le côté culturel, la gastronomie que nous avons.

Alors, comment expliquer tout ça si ce n'est peut-être parce que Tourisme Québec, trop souvent, selon moi, se sert de ses budgets de promotion plutôt pour faire la promotion du Québec et non pas la promotion touristique du Québec, hein? Alors, on met des publicités dans certains journaux, certaines revues ou dans certaines villes et on investit pour donner de la visibilité au Québec, mais le but principal n'est pas, d'après moi, dans bien des cas, de maximiser ces sommes d'argent pour attirer le tourisme mais plutôt pour, comme je le disais, montrer la visibilité québécoise. Alors, est-ce que Tourisme Québec est devenu l'agence de promotion du Québec et non pas du tourisme au Québec? C'est la question qu'un certain nombre de personnes se posent et c'est le genre de constat que nous devons commencer à faire, je crois, et que nous devons faire s'il n'y a pas de changement.

On regarde aussi, M. le Président, en ce qui concerne toute l'organisation du tourisme. Prenons l'exemple de l'organisation du tourisme en France, dans

les pays européens. Il y a un certain nombre de questions assez floues qui se posent: Qui ont les contrats de promotion? Comment se fait-il que ça soit toujours des gens qui sont liés par des liens avec le gouvernement actuel? Comment se fait-il que des contrats d'impression soient donnés à certaines imprimeries plutôt qu'à d'autres, qu'on retrouve, pour la Belgique et la France, la même adresse à Wissembourg, en Alsace, pour la distribution, qu'on retrouve les mêmes personnes? C'est tous des points sur lesquels nous allons devoir faire, à un moment donné, la lumière.

Est-ce que c'est la meilleure formule, c'est la meilleure solution? Lorsque je vois les touristes français qui viennent au Québec, il y a deux sortes de touristes. Il y a ceux qui viennent faire de la motoneige, ceux qui viennent à la chasse, à la pêche. Ils ne sont pas tellement nombreux par rapport au nombre global. Et le reste des touristes français qui viennent au Québec, très majoritairement, sont des touristes de tours organisés qui arrivent ici en avion charter et qu'on met dans des autobus, qu'on amène passer une nuit dans un hôtel et une deuxième nuit dans un autre hôtel et, après ça, ils repartent en Ontario ou ailleurs, passant une journée et demie, deux nuits au Québec, et ils reviennent après à Mirabel ou à Dorval pour repartir chez eux, dépensant très peu d'argent. Parce que l'idée n'est pas seulement de faire venir les gens, il faut les garder ici puis il faut les faire dépenser. Puis, pour qu'ils dépensent, eh bien il faut que ce soient des gens qui ont les moyens de dépenser. Je ne dis pas de faire un tourisme électif, hein, de classes. Tout le monde doit venir, mais il faut faire en sorte de ne pas seulement développer cette partie de tourisme à bon marché, parce qu'on ne gagne pas grand-chose à faire ça.

● (15 h 50) ●

Alors, malheureusement, on constate ça. Et je dois dire, en plus de ça, que même ces gens qui repartent, bien souvent, à cause justement de la faiblesse des prix qui sont faits pour les attirer, eh bien ils sont un peu déçus des prestations qu'ils reçoivent et contribuent à répandre une mauvaise image de notre infrastructure touristique québécoise, alors que ce n'est pas le cas. Pourquoi? Parce que lorsqu'on vend quelque chose à très bon marché... Eh bien, si vous prenez un billet d'avion, les gens qui nous écoutent, un forfait pour une semaine pour aller en République dominicaine, si vous payez 500 \$ ou 600 \$, vous n'aurez pas les mêmes prestations que si vous payez 1 000 \$. Et je suis sûr, quand vous allez arriver là-bas... C'est sûr qu'à un moment donné on va voir une lettre dans le journal de la personne qui dénonce comme quoi l'hôtel, il y avait pas d'air climatisé qui marchait, n'était pas situé sur la plage. Bien, c'est évident. On leur vend une fausse image, et, lorsqu'ils repartent, ils sont insatisfaits. Alors, ça, c'est un des autres problèmes qu'on a, et ça nous interpelle sur la promotion touristique en France et sur les clientèles qui sont visées. Et je ne crois pas que le ministre ait eu l'occasion de se pencher beaucoup là-dessus dernièrement, et je pense qu'il va être interpellé très rapidement par les intervenants touristiques parce que ça commence à créer une situation problématique.

Et il y a bien sûr... Il nous invoque le 11 septembre. Bon, bien, le 11 septembre, tout le monde le sait. Mais, le 11 septembre, au contraire, il aurait dû être

bon pour nous, parce que, si, comme vous le disiez, M. le ministre... Avec tout le respect que je vous dois, eh bien, c'est dû à des accidents, à des détournements d'avion. Ça veut dire que, normalement, le tourisme automobile aurait dû se développer encore plus. Et nous ne sommes quand même qu'à cinq heures de New York, on est tout près d'un bassin d'une cinquantaine de millions d'Américains. Donc, si on ne prend plus l'avion, les Québécois et les Canadiens, et que ça nuit au tourisme international qui ne prenait plus l'avion pour venir nous voir, eh bien il me semble que les Américains ont le même comportement vis-à-vis le tourisme international par avion qu'ils faisaient auparavant. Donc, ils ont de l'argent à dépenser quand même. Le Québec étant quand même dans le Canada et le Canada étant un pays où la sécurité n'est pas questionnée par personne, ils auraient dû prendre leur voiture, avec leur argent, et venir le dépenser ici, au Québec. Et je crois que le gouvernement, le ministère du Tourisme aurait dû faire des campagnes particulières.

Je sais qu'il a fait une campagne, *Les Couleurs de l'automne*, à un moment donné. Mais, *Les Couleurs de l'automne*, la campagne a commencé à la fin d'octobre. Bien, à la fin d'octobre, excusez-moi, là, mais les couleurs de l'automne, il n'en reste pas tellement. Alors, le temps que ça se rende dans les agences, ça se rende dans les promotions et dans la tête des gens, eh bien les feuilles étaient tombées pas mal, là. Alors, il me semble que le ministre invoque des arguments qui se défont par eux-mêmes.

Toutes sortes de choses ne fonctionnent pas non plus à Tourisme Québec, M. le Président. Il suffit de regarder le... Même dans les cahiers, bon, vous voyez: Procès-verbaux, la rencontre de la table des ministériels, de consultation. Le ministre nous en parle, il n'y a aucune rencontre en 2001-2002. Alors, comment ça se fait qu'il y a une table de consultation et que vous ne vous rencontrez pas? C'est marqué. C'est jaune sur noir, c'est souligné en jaune dans votre mémoire. Vous n'avez pas le temps de le faire? C'est Salt Lake City? C'est quoi qui vous a retenu, là? Il serait peut-être temps que vous les rencontriez, les gens, hein?

Et puis, bien sûr, il y a le Centre d'affaires électroniques, M. le ministre. Le Centre d'affaires électroniques, ça nous coûte 15 millions, 2,8 millions par année. Vous nous donnez un document, là, 2001-2002, ventilation de la distribution des revenus du Centre d'affaires électroniques: ne s'applique pas. Bien, alors, il y en a-t-u, des revenus, ou il n'y en a pas? S'il n'y en a pas, dites-nous-le, puis qu'on le sache, puis qu'on... Est-ce que c'est une bonne décision qui a été faite là? Ça ne s'applique pas. On va continuer. Il y en a plein, là.

Alors, qu'est-ce qui se passe à Tourisme Québec? Est-ce qu'il y a encore un ministre au tourisme au Québec, ou il y a un ministre qui s'occupe des sports, des loisirs, il s'occupe de la jeunesse? Je comprends ça et je ne veux pas dénigrer ça. On a donné des postes de ministre à des gens qui ont de la difficulté à répondre à des questions en Chambre à l'occasion, et là on a un ministère majeur, qui est le ministère du Tourisme, qui crée des milliers d'emplois, des centaines de milliers d'emplois, qui crée des emplois dans nos régions, un ministère qui s'en va un peu comme je te pousse parce

qu'il n'y a pas un ministre à plein temps là-dedans, il y a un ministre qui à l'occasion va rencontrer ses gens et va ventiler quelques programmes et quelques campagnes de promotion, et va aller à l'occasion remettre quelques prix je ne sais trop où.

Il y a, M. le Président... Ah, il peut sourire, parce que c'est à peu près ça, le portrait. Eh bien, je crois qu'il y a... Et, c'est malheureux, il y a eu de très bons ministres du Tourisme dans le temps. Ce n'était pas facile, et il n'est maintenant plus ministre, il s'est fait remercier de ses services, mais je dois dire que lorsqu'il était... Par le premier ministre. Mais, lorsqu'il était ministre du Tourisme — c'est l'ancien député de Vimont — bien, je dois vous dire que, au moins, le tourisme, il s'en occupait à plein temps. Puis, quand on lui posait une question sur le tourisme puis qu'on avait besoin d'un renseignement, c'était là. Puis il rencontrait les gens puis les tables de concertation, puis il rencontrait les ATR. Puis, même l'autre ministre, la députée de Rosemont, elle aussi, elle rencontrait les ATR. Je la rencontrais à toutes sortes d'endroits à travers le Québec. Elle passait même ses vacances au Québec, qu'elle nous disait. Bien, voilà quelqu'un... Voilà ce qu'on a besoin comme ministre du Tourisme. On n'a pas besoin d'un gars qui se promène avec une limousine, avec des grands titres comme ça, on a besoin de quelqu'un qui est sur le terrain, qui comprend les choses, qui est proche de ses gens, qui les motive.

Un ministre du Tourisme, M. le Président, c'est un animateur, c'est un motivateur, c'est quelqu'un capable de parler à ses collègues au Conseil des ministres pour leur faire développer des programmes, pour faire développer des attraits touristiques. Il y a des choses qui se passent, au Québec, terribles. On a vu le Parc Safari, dans la région d'Hemmingford, qui est encore en faillite, en difficulté. Quand le ministre ou son organisation se sont penchés là-dessus justement pour ne pas que ça arrive, pour voir à redévelopper, à trouver des nouveaux concepts avec les gens? C'est 300 000 personnes qui vont là par année, une majorité d'Américains. Il n'est pas là, il n'y en a pas.

Alors, M. le Président, vous comprendrez que je pourrais en parler longtemps. On nous avait promis aussi, l'année dernière... Le ministre qui le remplaçait à l'époque, parce qu'il n'était pas élu, il avait dit: L'année prochaine, vous allez voir, je vais vous répondre, moi, je vais être là. Bien, le ministre qui le remplaçait, lui non plus, il n'est plus là, malheureusement — c'était un personnage très sympathique — nous avait promis... On lui avait posé une question sur l'état d'avancement des études concernant la problématique de la promotion touristique, avec les fusions municipales et puis leur impact sur la signalisation, enfin sur plein de trucs, on nous avait dit: Je vous promets que vous allez avoir un rapport. Ça se passe, c'est fait. Les contrats sont donnés, la commande est donnée. Et, je termine, M. le Président, elle est où, l'étude? C'est marqué ici, l'état d'avancement, en 29: non applicable. Alors, il y en a-tu eu une, étude, ou il n'y en a pas eu? On a-tu fait le tour de ça ou ça n'a pas été fait? D'après moi, ça n'a pas été fait, sinon ce ne serait pas marqué «non applicable».

Alors, encore une fois, là, on nous donne des cahiers de crédits, M. le Président... Tout ce qu'on veut faire ici, c'est nous faire adopter des budgets de

publicité, écouter le ministre ronronner pour nous dire que ça va bien, alors que ça ne va pas bien, ça va mal. On est en retard par rapport à notre voisin de l'Ontario en ce qui concerne notre clientèle touristique. Le milieu touristique essaie de s'en sortir comme ils peuvent. Les gens, M. le Président, se plaignent de toutes sortes de choses. En plus de ça, les agences de voyage perdent 2 500 emplois. 2 500 emplois au Québec se sont perdus, hein, et le ministre se permet de déclarer à un moment donné: Je ne suis pas là pour aider les gens qui veulent vider le Québec, je suis là pour le remplir. Bien, ce n'est peut-être pas la meilleure réaction que, moi, je ferais à 2 500 personnes qui viennent de perdre leur job.

Ceci étant dit, M. le Président, il me reste peu de temps, je voudrais en profiter pour vous dire maintenant en terminant que j'ai à côté de moi mon collègue le député de Saint-Laurent qui va m'accompagner dans ces crédits. Et, moi, j'ai fini mes remarques préliminaires, et la première question qui va être posée par l'opposition... de questions, bien sûr, le sera par mon collègue. À titre de porte-parole, je lui cède mon temps de parole pour poser les questions qu'il jugera utile.

**M. Dupuis:** Tout en respectant, bien sûr, M. le Président...

**M. Gobé:** ...les questions.

**M. Dupuis:** ...la règle de l'alternance.

**Le Président (M. Rioux):** Oui, oui, oui, bien sûr.

**M. Gobé:** Entre les deux.

**Le Président (M. Rioux):** Alors, M. le député, ça termine vos remarques préliminaires?

**M. Gobé:** M. le Président, je pourrais en dire tellement, tellement, tellement, mais vous m'avez fait signe vous-même qu'il restait peu de temps. Je suis sûr que les députés qui sont ici, dans les régions, qui voient ça, partagent une grande partie, si ce n'est complètement, le diagnostic de la situation que je viens de faire.

**Le Président (M. Rioux):** Merci. Au chapitre des remarques préliminaires, il y avait le député de La Peltrie. Ah! C'était pour des questions. Très bien. M. le député de Gaspé.

**M. Lelièvre:** ...au député de LaFontaine en vertu de 213, M. le Président.

**Le Président (M. Rioux):** O.K. Est-ce qu'il y a d'autres remarques préliminaires? Très bien.

### Discussion générale

Nous allons maintenant amorcer la discussion générale sur le programme 1, tel qu'on l'a convenu il y a quelques minutes, et je vous proposerai de procéder par blocs. Supposons qu'on aborde un bloc précis, très précis, une discussion, je ne sais pas, je pense aux ATR, par exemple, on va consacrer une vingtaine de minutes...

parce que sinon on ne touchera pas à grand-chose. Alors, je vous proposerais que l'on procède par le... Supposons, on adresse une question au ministre, entre l'échange... l'échange entre l'opposition et le ministre pourrait durer une vingtaine de minutes.

**M. Gobé:** ...convenu au début que nous avions une discussion d'ordre général pour passer à travers, puis je pense que c'est plus simple et plus facile.

**Le Président (M. Rioux):** M. le député de LaFontaine, je ne remets pas ça en question, je dis qu'à l'intérieur du programme il y a certainement des sujets très précis qui vont faire l'objet de questions de la part des députés. Alors, j'aimerais que... C'est un souci pédagogique que j'ai pour en couvrir le plus large possible, c'est qu'on se limite à une période, à peu près, de 20 minutes. Si tout le monde est d'accord avec ça, on va commencer tout de suite. D'accord? Très bien. Alors, M. le député de Saint-Laurent.

### Octroi de contrats sur invitation à la firme Oxygène 9

**M. Dupuis:** Oui. M. le Président, ça peut durer 20 minutes au plus. Alors, inquiétez-vous pas, ça va durer 20 minutes au plus, en fonction des règles que M. le Président a établies.

L'étude des crédits tombe à propos, bien sûr, du ministère du Tourisme, puisque je voudrais faire référence bien sûr à certains contrats qui ont été consentis par le ministère du Tourisme et par le ministre du Tourisme actuel à la firme Oxygène 9, contrats évidemment dont il a été question à la période de questions mais qu'il est pertinent, je crois, de resoumettre au ministre à ce moment-ci.

Je voudrais savoir, M. le ministre, on parle bien, dans le cas du contrat qui a été consenti en l'année financière 2000-2001, le premier dont on a parlé à l'Assemblée nationale hier, comme dans le cas de celui dont on a parlé aujourd'hui, il s'agit bien, dans les deux cas, n'est-ce pas, de deux contrats qui ont été consentis, octroyés, comme vous l'avez dit, sur invitation, c'est-à-dire sans appel d'offres et sur invitation. Je voudrais simplement établir avec vous que, pour les gens qui ne connaîtraient pas cette espèce de langage là qu'on a, qu'il n'y a eu qu'Oxygène 9 à qui on a consenti les deux contrats dont il est question et qui a été pressentie pour exécuter les contrats. «Sur invitation», ça veut dire qu'on choisit quelqu'un et on l'invite à accomplir le mandat. C'est exact?

● (16 heures) ●

**Le Président (M. Rioux):** M. le ministre.

**M. Legendre:** Oui, c'est exact. En fait, les termes exacts du règlement gouvernemental, la procédure d'octroi a été faite avec appel d'offres sur invitation auprès du fournisseur sélectionné. Mais, oui, il y a eu un fournisseur. Il n'y a pas...

**M. Dupuis:** Dans le fond, il y a quelqu'un, il y a quelqu'un qui a choisi d'inviter, pour l'exécution de ces deux contrats-là, une seule firme: Oxygène 9. On s'entend là-dessus. O.K. Vous avez dit...

**M. Legendre:** Oui, comme environ 125 autres contrats.

**Le Président (M. Rioux):** Très bien.

**M. Dupuis:** Non, mais, regardez, là, on va faire une chose puis on va se le dire tout de suite. Je comprends que vous avez intérêt à noyer le poisson, mais je vais toujours revenir aux mêmes choses. Ça fait que vous pouvez toujours essayer de faire ça, là, mais on va revenir à l'essentiel. Donc, pour l'exécution de ces deux contrats-là, c'est clair, on a invité, selon les termes du règlement, donc on a demandé à Oxygène 9 d'exécuter le mandat dans le cas de ces deux contrats-là. On ne parlera pas des 123 autres, on va parler de ces deux-là. O.K.?

Dans les deux cas, les signatures qui apparaissent, il y a évidemment des signatures qui apparaissent pour le ministre — dans un cas, c'est Mme Daoust, dans l'autre cas, Mme Larue — et, dans les deux cas, les signatures qui apparaissent au contrat pour Oxygène 9, c'est la signature de M. André Desroches, André Desroches étant l'un des actionnaires d'Oxygène 9. Vous êtes d'accord avec ça, exact? C'est parce que je ne suis pas sûr que les caméras vous montrent quand vous me dites oui. Si vous me disiez oui, ce serait plus facile.

**Le Président (M. Rioux):** M. le ministre.

**M. Legendre:** Oui, c'est exact. Vous avez bien lu les contrats qu'on vous a remis tout à l'heure.

**M. Dupuis:** D'accord. Le M. Desroches en question n'est pas un inconnu pour le ministre. On s'entend là-dessus? Ce n'est pas quelqu'un qui est inconnu à vous, là. Exact? Vous le connaissez?

**M. Lelièvre:** ...

**Le Président (M. Rioux):** Oui.

**M. Dupuis:** Est-ce que c'est une question de règlement?

**M. Lelièvre:** Une question de règlement. Je voudrais avoir une directive du président, là.

**M. Dupuis:** O.K. Allez-y, allez-y.

**Le Président (M. Rioux):** M. le député de Gaspé.

**M. Lelièvre:** Question de directive, là. J'ai pratiqué le droit pendant 15 ans, la même chose que le député qui est en face de nous. J'aimerais bien savoir...

**M. Dupuis:** M. le Président, avec votre permission, sur la question de règlement, je ne veux pas l'empêcher de la plaider, puis ça me fait plaisir qu'il le fasse, mais je voudrais cependant établir que tout le temps qu'on va argumenter sur la question de règlement n'est pas compté dans le temps que j'aurai pour poser des questions. En toute justice, s'il vous plaît.

**Le Président (M. Rioux):** Ça, c'est ma gestion du temps, ça me regarde. Oui, M. le député de Gaspé.

**M. Dupuis:** Ah! M. le Président.

**M. Lelièvre:** Ça fait partie du temps. Mais j'aimerais savoir...

**M. Dupuis:** M. le Président. M. le Président, si vous me permettez, j'aimerais bien que vous établissiez tout de suite, et je vous demande de prononcer un jugement là-dessus, que les questions de règlement...

**Le Président (M. Rioux):** Ah, non, moi, je ne veux pas vous enlever de temps.

**M. Dupuis:** Non, mais, M. le Président, M. le Président, sans ça, c'est injuste pour le député qui pose des questions.

**Le Président (M. Rioux):** Très bien.

**M. Dupuis:** Si vous décidiez tantôt que l'argument qui a duré une demi-heure est compté sur le temps que j'ai à poser des questions, vous comprenez que je ne pourrai plus poser de questions. Je ne peux pas accepter ça. Je ne peux pas accepter ça.

**Le Président (M. Rioux):** Ça compte... En tout cas, quelle que soit la nature des questions, l'enveloppe de deux heures est là. M. le député de Gaspé.

**M. Lelièvre:** M. le Président, question de fonctionnement. Si on assiste à une intervention qui dure quelques minutes ou qui dure 20 minutes, c'est au choix d'un député. Lorsque le député de l'Acadie, pas de l'Acadie, mais de...

**Le Président (M. Rioux):** Saint-Laurent.

**M. Lelièvre:** ...Saint-Laurent nous dit qu'il va prendre son 20 minutes, est-ce qu'il va faire un interrogatoire, un contre-interrogatoire? Est-ce qu'on est devant un tribunal? Il a eu les documents en main, il est en mesure de constater qu'est-ce qui en est. Et je pense que, si nous devons nous transformer en tribunal, bien, ce n'est pas le bon endroit, M. le Président, le palais de justice est un petit peu plus loin. Alors, j'inviterais le député de Saint-Laurent à nous... comme parlementaire, parce que, au même titre qu'il l'est, je suis parlementaire et je n'ai pas l'intention de participer à un interrogatoire.

**Le Président (M. Rioux):** M. le député de Gaspé, je vous répondrai ceci, qu'on est à l'étude d'un bloc touchant le ministre, qui s'appelle Développement touristique. La question qui s'adresse au ministre, c'est des questions relatives à la promotion du tourisme et au développement de l'industrie touristique. La question du député de Saint-Laurent est recevable. M. le député de Saint-Laurent.

**M. Dupuis:** Alors, ma question était la suivante: Le M. Desroches en question, c'est quelqu'un que le ministre connaît, n'est-ce pas? Très bien. Est-ce qu'il est

exact de prétendre. M. le ministre, que même non seulement vous le connaissez, mais vous le connaissez pour des raisons précises? Est-ce que j'ai des raisons de croire que, lorsqu'il a été question que vous soyez recruté pour joindre les rangs du Parti québécois et devenir candidat, M. Desroches a joué un rôle dans le fait que vous acceptiez de devenir candidat, il a fait partie des gens qui vous ont recruté, comme le député de Berthier de l'époque, etc.? C'est exact?

**Le Président (M. Rioux):** M. le député de Saint-Laurent, je n'empêcherai pas le ministre de répondre...

**M. Dupuis:** Non, non.

**Le Président (M. Rioux):** ...mais cependant je vais être obligé de vous ramener à la pertinence.

**M. Dupuis:** Oui, oui. Mais regardez, là, c'est deux contrats qui ont été consentis sans appel d'offres. Excusez-moi, là, je ne peux pas être plus pertinent que ça, là.

**Le Président (M. Rioux):** M. le ministre. M. le ministre.

**M. Legendre:** Oui, j'allais faire comme vous, M. le Président, de souligner qu'on était déjà, après peu de temps, après peu de temps de dialogue, déjà rendu très, très loin du développement touristique. On est revenu à peu près à 1993, en termes de développement touristique, comme ça, dans le temps de le dire.

Quand on parle de transparence, quand je mentionne que, dans les contrats de services, services professionnels, services auxiliaires, services de tous genres, quand je mentionne qu'il y a 125 contrats, ce n'est pas pour noyer le poisson. On nous parle de transparence, bien, la transparence, il me semble que c'est également de traiter de l'ensemble des choses, de partager avec l'ensemble de la population l'ensemble du dossier. Alors, c'est tout simplement pour ça que je mentionne les 125 autres études, contrats, analyses qui ont été faits.

La dernière question, qui était très, très loin du développement touristique, là, je peux quand même y répondre, là, la réponse est non.

**Le Président (M. Rioux):** Alors, M. le député de Saint-Laurent.

**M. Dupuis:** Mais, si M. Desroches n'a pas participé au recrutement du ministre pour qu'il joigne les rangs du Parti québécois, il est exact de prétendre, n'est-ce pas, que M. Desroches a tout de même joué un rôle dans la campagne électorale, dans la partielle de Blainville. Exact?

**Le Président (M. Rioux):** M. le ministre.

**M. Legendre:** M. le Président, est-ce qu'on est toujours dans l'étude des crédits du développement touristique?

**Le Président (M. Rioux):** Oui, oui. Mais, moi, j'ai rappelé au député de Saint-Laurent tout à l'heure que, lorsqu'on s'en va vers le recrutement de candidats, on n'est plus dans la pertinence. M. le député de Saint-Laurent, vous allez le reconnaître avec moi, on s'en éloigne, on s'en éloigne.

**M. Dupuis:** Bien, je ne le reconnais pas du tout, ah, que je ne reconnais pas ça! Eh, Seigneur, que je ne reconnais pas ça! Ce ministre-là a donné un contrat sans appel d'offres, sur invitation, à une firme précise qui s'appelle Oxygène 9, dont les actionnaires... dont l'un des actionnaires s'appelle André Desroches. C'est lui qui a signé le contrat. Je veux connaître les liens entre le ministre et cette personne-là, parce que je veux savoir comment les fonds publics sont dépensés par ce gouvernement-là. Je m'excuse, M. le Président, je prétends que c'est extrêmement pertinent de savoir comment les crédits du ministère du Tourisme sont dépensés, notamment dans le cas des contrats qui sont soumis. Alors, je lui répète la question: N'est-il pas exact que M. Desroches a joué un rôle dans votre campagne électorale?

**Le Président (M. Rioux):** M. le ministre.

**M. Legendre:** Il y a beaucoup de gens qui ont joué un rôle dans ma campagne électorale, puis je suis bien content qu'il y en ait beaucoup qui aient joué un rôle, et justement que la circonscription de Blainville a choisi le candidat du Parti québécois. Ce que j'aimerais...

**M. Dupuis:** ...M. Desroches, quel rôle M. Desroches a-t-il joué?

**Des voix:** ...

**Le Président (M. Rioux):** S'il vous plaît! s'il vous plaît!

● (16 h 10) ●

**M. Legendre:** M. le Président, j'ai combien de temps pour répondre, là? Et combien de fois il peut intervenir?

**Le Président (M. Rioux):** S'il vous plaît! Je pense que le ministre, on va lui laisser le temps de répondre. M. le ministre, à vous la parole.

**M. Legendre:** Ce que je veux souligner, là, comme je l'ai souligné d'ailleurs cet après-midi dans la période des questions, toute cette démarche d'améliorer justement notre développement de l'offre touristique, puisqu'on est ici pour parler de tourisme... Parler de tourisme, je sais que ça indispose les gens d'en face parce qu'ils ne s'en sont pas occupés, ils ne s'en sont pas occupés, de 1985 à 1993. Ils n'ont rien fait. Mais on reviendra là-dessus. Le déficit touristique, là, ça va être intéressant de s'en parler tout à l'heure, quand on va se parler de tourisme, finalement. Parce que je pense que, la population, ce qu'elle veut savoir, c'est ce que le gouvernement fait en tourisme.

Ce que j'aimerais souligner, c'est que, quand on a commencé, quand Tourisme Québec... Et «on» exclut évidemment la personne qui parle, puisqu'on parle du 9

janvier 2001. Le 9 janvier 2001, moi, je travaillais pour Tennis Canada — avant que vous me le disiez, Tennis Canada — et, le 9 janvier 2001, c'est là que Tourisme Québec a engagé pour la première fois, sur ce dossier-là, la firme Oxygène 9 pour commencer à travailler sur un nouveau concept qui allait permettre de mieux développer le produit touristique au Québec. Cette étude a été concluante, parce qu'il y a eu des contacts de pris avec l'ensemble des... peut-être pas l'ensemble, mais avec plusieurs intervenants touristiques pour justement voir quels nouveaux moyens on pouvait prendre au Québec. À ce moment-là, c'était la notion de développer des journées un peu partout à travers le Québec, qui auraient été un peu comme des bourses, si on veut, des lieux de rencontres, des lieux de concertation et de planification entre les différents intervenants, des journées du développement de l'offre, et ça, ça a été concluant et ça a mené à une autre étude beaucoup plus élaborée, beaucoup plus pointue, beaucoup plus axée, il est vrai, sur un concept différent de celui qui avait été initialement envisagé. Et ça, ça a été même — j'en ai parlé cet après-midi — ça faisait partie du plan d'action de Tourisme Québec pour l'année 2001-2002. Alors, voilà, c'est ça, la réponse.

**Le Président (M. Rioux):** M. le député de Saint-Laurent.

**M. Dupuis:** Oui. Je répète ma question. Le ministre a dit que plusieurs personnes avaient joué un rôle dans sa campagne électorale, dont M. Desroches. Quel rôle M. Desroches a joué dans sa campagne électorale? Il le dira. Quel rôle M. Desroches a joué dans votre campagne électorale?

**Le Président (M. Rioux):** M. le ministre.

**M. Legendre:** Encore une fois, on veut préciser, là, qu'on est vraiment loin...

**Le Président (M. Rioux):** Répondez à ça, puis après ça on va régler le reste.

**M. Legendre:** On est vraiment loin du développement touristique, puis ça va me faire plaisir de répondre à ça pour que les gens qui nous écoutent et qui veulent entendre parler de tourisme, qu'on puisse en parler. M. Desroches n'a joué aucun rôle particulier dans la campagne électorale en question, et je vais vous dire plus précisément: Oui, il est venu à un cocktail de financement. Et voilà.

**M. Dupuis:** Il avait payé son billet au cocktail de financement. Et n'est-il pas exact qu'il avait vendu des billets au cocktail de financement en question? C'est vous qui l'abordez, là.

**M. Bédard:** M. le Président.

**Le Président (M. Rioux):** M. le député de Chicoutimi.

**M. Bédard:** Avant d'aborder... Ça me semble assez particulier qu'on ne parle pas du contenu de ces

études-là. Si le député entend parler de ces études, c'est qu'il a tout à fait le droit. La normalité dans le cadre des crédits en tourisme, c'est de parler du contenu. Ce qu'on veut faire la démonstration, c'est qu'elles ont servi et que ça a été des bonnes études qui ont effectivement servi dans le cadre du plan d'action. Se limiter à ce qui tourne autour me semble tout à fait à côté, je vous dirais, du sujet d'aujourd'hui et ne sert finalement qu'à imputer des motifs, moi, je pense, qui sont indignes, M. le Président. Ce que je vous... Et on ne commencera pas à demander à chacun des intervenants des 125 contrats quel rôle ont-ils joué à l'intérieur de et dans quelle partie. Et je suis convaincu qu'on en trouverait autant du Parti libéral, et du Parti québécois, et même de l'ADQ.

Alors, si on est pour parler de tourisme dans l'étude des crédits, M. le Président, parlons du contenu de ces études. C'est ce qui intéresse les gens de la commission et c'est ce qui est pertinent à l'étude des crédits de cette commission.

**Le Président (M. Rioux):** Merci.

**M. Dupuis:** Je veux répondre à la question.

**Le Président (M. Rioux):** Merci. Non, non.

**M. Dupuis:** Je veux répondre à la question de règlement.

**Le Président (M. Rioux):** Non. La question s'adresse à moi, alors je vais essayer de vous répondre, M. le député de Chicoutimi. Moi, je pense, M. le député de Chicoutimi, que vous avez, dans une certaine mesure, raison. Cependant, vous aurez remarqué que, dans le cheminement du débat jusqu'à maintenant, la glace est devenue très mince, et, moi, j'ai invité le député de Saint-Laurent à la pertinence, parce que, c'est vrai, on étudie des crédits, on étudie toute la question du développement de l'offre touristique au Québec. Il y a des études qui ont été faites là-dessus. Le député de Saint-Laurent pose des questions au ministre pour savoir quelle est la relation qu'il y a entre ceux qui ont fait l'étude et lui-même. Le ministre a répondu que, oui, il connaissait M. Desroches. M. Desroches a participé à ces activités, etc. Et maintenant que tout cela a été dit, moi, je voudrais demander au député de Saint-Laurent... Je pense que vous avez eu vos réponses, M. le député, ils connaissent M. Desroches, le ministre connaît M. Desroches, il a participé à ces activités, etc. Alors, j'aimerais bien qu'on aille maintenant travailler du côté des crédits.

**M. Dupuis:** On ne fait pas ces discussions-là en vase clos, vous le savez, et toutes ces interventions sont faites beaucoup plus pour les gens qui nous écoutent que pour vous-même, ou pour moi-même, ou pour ces gens-là. Or, les gens qui nous écoutent, les gens qui nous écoutent sont des gens qui paient des impôts. Ils versent au gouvernement des sommes d'argent et ils élisent à tous les quatre ou cinq ans des gens qui viennent les représenter à l'Assemblée nationale. Et, parmi ces gens-là qui viennent les représenter, il y a un gouvernement qui est formé et il y a un premier ministre qui choisit de nommer des ministres à qui il confie des

responsabilités d'administrateur de nos impôts, administrateur des fonds publics.

Ce que les gens veulent d'abord savoir, lisez tous les sondages sur le degré de confiance, la crédibilité qu'ont les politiciens auprès de la population, vous le savez que c'est déprimant. Vous le savez que c'est déprimant, les chiffres qu'on a. Savez-vous pourquoi? Parce que les gens ne sont pas convaincus que les élus, les ministres particulièrement, de ce gouvernement-là, compte tenu de ce qui est sorti dans les journaux au sujet de la dépense des fonds publics, le font en toute transparence et dépensent les fonds publics à bon escient. C'est pertinent, le questionnement aujourd'hui, parce que voici deux contrats qui ont été consentis sans appel d'offres à des amis du régime. On ne commencera pas à établir ça ici aujourd'hui, tout le monde sait ça, qu'André Desroches, c'est un ami du régime, qu'André Desroches, c'est un ami de Gilles Baril, qu'André Desroches était un ami de Bernard Landry, qu'André Desroches, hein, était lié au ministre du Tourisme de la façon dont il vient d'admettre qu'il y était lié.

Ça, les gens, là, ils veulent savoir comment les fonds publics sont dépensés. C'est pour cette raison-là que je pose des questions là-dessus, M. le Président. Et j'ai noté — et je le constate avec satisfaction et je vous en remercie — que vous me tenez en laisse et que vous me laissez continuer à marcher. Alors, je vais continuer à marcher et, si je dépasse les bornes, je sais que vous m'arrêterez. Le ministre a mentionné, c'est lui qui l'a mentionné dans sa réponse qu'il était à Tennis Canada au moment où le premier contrat à Oxygène 9 avait été consenti, voulant évidemment s'éloigner, ou se détacher, ou éloigner de lui une espèce de relation qu'il pourrait y avoir entre Oxygène 9 et lui-même. Mais est-ce que je dois lui rappeler que, comme président de Tennis Canada, il a lui-même fait affaire avec Oxygène 9, n'est-ce pas, puisqu'il a consenti lui-même, en tant que président de Tennis Canada, non seulement d'engager Oxygène 9 pour faire des représentations auprès du gouvernement pour obtenir des subventions, mais il a consenti à verser 1,5 % de sa subvention...

**M. Bédard:** M. le Président, excusez-moi, là. Question de pertinence, M. le Président...

**M. Dupuis:** ...à Oxygène 9, donc le ministre les connaissait.

**M. Bédard:** M. le Président, question de pertinence, question de règlement, question de règlement.

**Le Président (M. Rioux):** Question de règlement?

**M. Bédard:** Ma question de règlement est sur la pertinence. On est à l'étude des crédits, M. le Président. Il y a des lieux pour toutes les prétentions que voudrait faire croire le député. Actuellement, nous sommes à l'étude des crédits, et il ne peut déborder. On est rendu... Est-ce qu'on va étudier la carrière de chacun des membres de cette Assemblée, ici, à l'étude des crédits? M. le Président, j'en appelle à la pertinence, je vous en prie, de retourner à l'étude des crédits. Si le député veut

poser une question à l'Assemblée nationale lors de la période de questions, tout à fait loisir à lui. Il peut le faire en dehors de cette enceinte. Actuellement, nous sommes à l'étude des crédits du ministère du Tourisme, je vous rappelle, et ce n'est que ça qui intéresse les parlementaires aujourd'hui. Et la question en elle-même faisait appel à des événements qui se sont déroulés avant même que le ministre fasse partie de cette Assemblée.

● (16 h 20) ●

Alors, pas que je ne suis pas intéressé à sa réponse ou à ces faits, mais, pour la pertinence de cette commission, ça n'en a aucune, M. le Président, et je vous le rappelle, et je souhaite qu'on mette fin à ce faux procès. C'est très malheureux que cette enceinte serve à des démonstrations aussi malhabiles. Mais qu'on retourne au sujet de notre commission, soit l'étude des crédits.

**Le Président (M. Rioux):** M. le député de Chicoutimi, merci.

**M. Dupuis:** Question de règlement, avec votre permission. Est-ce que vous jugez que je doive répondre à la question de règlement?

**Le Président (M. Rioux):** Non. Le député de Chicoutimi s'adresse à moi, donc je vais essayer de lui répondre. M. le député, vous savez qu'on a convenu qu'il y avait des blocs de 20 minutes, hein? Moi, si j'ai été tolérant jusqu'à maintenant, je pensais que le député de Saint-Laurent, après avoir posé des questions très claires au ministre quant à ses liens avec la firme Oxygène, avait reçu réponse à ses questions.

M. le député de Saint-Laurent, je dois vous dire que, lorsqu'on arrive maintenant à Tennis Canada, on est loin des crédits du ministère du Tourisme, reconnaissez-le avec moi.

**M. Dupuis:** ...d'opinion avec vous. On est toujours dans la relation qui existe entre le ministre du Tourisme et la firme Oxygène 9, à laquelle, entre autres, lui-même personnellement a consenti un contrat sans appel d'offres sur invitation pour exécuter un deuxième mandat.

**Le Président (M. Rioux):** ...répondu.

**M. Dupuis:** On est toujours... Non, non.

**Le Président (M. Rioux):** M. le député de Saint-Laurent, cette question-là a été répondue.

**M. Dupuis:** Non, non, non.

**Le Président (M. Rioux):** Oui, oui, oui.

**M. Dupuis:** Non, non, non, non. Je suis en train d'établir les relations qu'il y a entre le ministre et la firme Oxygène 9, je tente de le faire. Ce n'est pas facile, parce que le député de Chicoutimi veut empêcher que ça se fasse. Le député de Gaspé veut empêcher que ça se fasse. Je dois dire que le ministre est plus facile à cet égard-là. Ça, je dois le reconnaître. Le ministre est plus facile à cet égard-là, il répond...

**M. Lelièvre:** Question de règlement.

**M. Dupuis:** ...le ministre, il a envie de répondre aux questions, si les députés le laissent répondre.

**Le Président (M. Rioux):** M. le député de Gaspé, s'il vous plaît, question de règlement.

**M. Lelièvre:** M. le député de Saint-Laurent prête des intentions malveillantes. Je n'ai pas l'intention d'empêcher qui que ce soit de parler ou de camoufler des choses. Le député de Saint-Laurent nous fait perdre notre temps sur l'étude des crédits, M. le Président. Il a eu des réponses, il est rendu à Tennis Canada, il va être rendu sur la tour Eiffel bientôt, M. le Président, à Toronto, Groupaction, peut-être, à Ottawa, qu'il va nous parler, ce serait intéressant de les entendre là-dessus, avec les liens avec le Parti libéral également. J'aimerais qu'il nous entende aussi un peu, qu'il nous pose des questions pour savoir si on est en mesure d'y répondre.

**Le Président (M. Rioux):** Mais là, M. le député de Gaspé, on s'éloignerait davantage de la pertinence, si on s'en va dans le Groupaction.

**M. Lelièvre:** Oui, c'est ça, M. le Président. Mais ce que je voudrais, c'est qu'on revienne aux crédits, parce qu'il y a des choses intéressantes dans les deux rapports qui ont été présentés par le ministre, à la suite de la question du député de l'Acadie.

**M. Dupuis:** On va y venir. On va y venir.

**M. Lelièvre:** Il y a deux documents importants pour le développement du tourisme au Québec. Chez nous, c'est 6 000 emplois en Gaspésie, M. le député de Saint-Laurent. Et, si ça ne vous intéresse pas, le développement des régions, si ça ne vous intéresse pas, le travail qui se fait en tourisme, si vous nous empêchez de travailler pour développer les régions-ressources, avec votre beau discours creux sur le développement régional, nous, on n'est pas ici pour perdre notre temps.

**Le Président (M. Rioux):** M. le député de Saint-Laurent.

**M. Dupuis:** Je répète ma question. Alors donc, le ministre admet que, lorsqu'il était président de Tennis Canada, il a fait affaire avec Oxygène 9. Comme l'un des membres du REMI, il a consenti donc à passer par Oxygène 9 pour obtenir ses subventions et à payer une subvention de 1,5 %. C'est exact, M. le ministre?

**Le Président (M. Rioux):** M. le ministre, il vous est loisible de répondre ou pas.

**M. Bédard:** Par contre, M. le Président, question de règlement, je me suis opposé à cette question parce qu'elle n'a aucune pertinence. Ce que j'avais compris...

**M. Paradis:** M. le Président, quel article du règlement, là?

**Le Président (M. Rioux):** M. le député de Chicoutimi.

**M. Paradis:** Quel article?

**M. Bédard:** Sur la pertinence, 212, l'article 212. Merci. Alors, article 212. M. le Président, il me semble avoir entendu, suite à mon argumentation, que vous donnez suite à la question de pertinence. Et ce que j'ai compris de votre décision, c'est que vous jugez que cette question n'était pas pertinente au débat des crédits et qu'il y avait d'autres moments, d'autres lieux pour le faire. Je n'empêche pas le député, à d'autres occasions, de poser ses questions.

Aujourd'hui, nous sommes à l'étude des crédits du ministère du Tourisme, vous avez rendu votre décision quant à la pertinence, je ne peux pas croire que, suite à son argumentaire, il peut reposer la même question, suite à votre décision.

**Le Président (M. Rioux):** M. le député de Chicoutimi, sur la question de la pertinence, j'ai averti le député de Saint-Laurent à deux reprises. Je pense que c'est un parlementaire qui connaît son métier. Il me semble que maintenant nous devrions aborder ce qu'on appelle l'étude des crédits.

**M. Dupuis:** J'ai beaucoup de respect pour vous.

**Le Président (M. Rioux):** M. le député de Saint-Laurent, je n'ai pas le goût, là, de clore le bec à personne, ce n'est pas ça du tout.

**M. Dupuis:** Non, moi non plus. Parfait.

**Le Président (M. Rioux):** Mais j'aimerais bien, j'aimerais bien, quand même, que, dans le cours normal de nos délibérations, on en arrive à étudier ce qui est devant nous.

**M. Dupuis:** On est tellement en train d'étudier ce qui est devant nous. Ce qui est devant nous, là, c'est l'étude des crédits du ministère du Tourisme, des contrats qui ont été consentis par le ministre du Tourisme à des firmes sans appel d'offres, sur invitation, les amis du régime. La population veut savoir comment son argent est dépensé.

**Le Président (M. Rioux):** M. le député de Saint-Laurent, ça, vous l'avez dit.

**M. Dupuis:** Alors, je continue.

**Le Président (M. Rioux):** Bon.

**M. Dupuis:** Je continue parce que je veux établir la relation qu'il y a entre le ministre puis ces gens-là. Il n'y a rien de plus pertinent que ça au monde, dans les crédits, il n'y a rien de plus pertinent que ça. Mais, je vous le soumetts, M. le Président, je suis convaincu de ça, convaincu de ça. Savez-vous quoi? Je suis convaincu que les gens qui nous écoutent le savent, que c'est pertinent, puis ils veulent le savoir. Il veut savoir c'est quoi, la relation entre le ministre puis

Oxygène 9. Ils veulent savoir ça. Ils veulent savoir ça parce qu'ils vont voter tantôt. Ils vont voter.

**Le Président (M. Rioux):** Oui. Alors, M. le député de Saint-Laurent...

**M. Dupuis:** Alors, avec votre permission...

**Le Président (M. Rioux):** ...je vais juger de la nature de votre question et de sa pertinence.

**M. Dupuis:** Absolument. Absolument. Merci. Alors, au chapitre des relations entre le ministre du Tourisme et la firme Oxygène 9, le ministre admet-il qu'il connaissait bien, au moment du deuxième contrat qui a été octroyé à Oxygène 9, cette firme-là pour avoir fait affaire avec elle alors qu'il était président de Tennis Canada — il n'y a pas de honte à ça — et avoir accepté de passer par un intermédiaire qui s'appelaient Oxygène 9, et avoir accepté, pour les services d'Oxygène 9, de verser 1,5 % de la subvention accordée à Tennis Canada? C'est exact, M. le ministre, ça? C'est exact?

**Le Président (M. Rioux):** Un instant, un instant! J'attends la réponse du ministre, puis, après ça, on verra. M. le ministre.

**M. Bédard:** Mais, avant que le ministre réponde, là, ce que j'aimerais savoir, c'est la pertinence...

**Le Président (M. Rioux):** M. le député de Chicoutimi, on va demander au ministre...

**M. Bédard:** Non, mais, pour les fins du débat, on va le régler tout de suite, parce qu'on va peut-être en avoir d'autres. Avant de connaître, de savoir si une question est pertinente, normalement, il faut déterminer avant d'avoir la réponse. On ne peut pas répondre à une question qui n'est pas pertinente. Et, après, vous décidez, de toute façon. Ce que j'aimerais savoir avant tout, c'est...

**Le Président (M. Rioux):** Moi, ce que je constate, c'est que le député de Saint-Laurent, ça fait trois fois qu'il répète la même question.

**M. Bédard:** Et, moi, je vous dis, et vous avez rendu décision, M. le Président, que cette question n'était pas pertinente. Je ne crois pas qu'une fausseté prononcée trois fois, ou une question non pertinente, plutôt, prononcée trois fois devient une question pertinente. Alors, vous avez rendu décision à l'effet que cette question n'était pas pertinente, et je peux vous dire que tout le monde ici et ceux qui écoutent sont sûrement du même avis. D'ailleurs, il y a eu une période des questions, M. le Président, il y a de cela à peu près deux heures, où le député a eu l'occasion de poser toutes les questions qu'il voulait.

Nous sommes actuellement à l'étude des crédits. Vous avez rendu votre décision. Il conteste votre décision en reposant la même question. Bon. Je vous invite à faire respecter votre décision.

**Le Président (M. Rioux):** M. le député de Chicoutimi, je ne voudrais pas que vous me fassiez dire

non plus des choses que je ne dis pas. J'ai dit au député de Saint-Laurent, j'ai dit: M. le député de Saint-Laurent, suite à la question que vous venez de poser, vous vous éloignez de la pertinence. Je vais être obligé de vous le rappeler, le cas échéant. C'est ça que je lui ai dit.

Ce que je voudrais lui rappeler maintenant, c'est que la nature des questions qu'il pose m'oblige à lui redire qu'elles n'ont plus la pertinence, parce que la réponse, vous l'avez déjà eue.

**M. Dupuis:** Ça, là-dessus, par exemple, je vais argumenter avec vous, parce que là vous venez de rendre... Tantôt, vous avez dit: Je vais écouter votre question, puis, si elle n'est pas pertinente, je vais vous le dire. Je l'ai posée. Vous vous êtes retourné...

**Le Président (M. Rioux):** Oui, mais...

**M. Dupuis:** Ta, ta, ta...

**Le Président (M. Rioux):** Je l'ai entendue trois fois.

**M. Dupuis:** Je m'excuse, je m'excuse, M. le Président, parce que j'ai beaucoup de respect pour vous. Vous savez, j'ai même de l'amitié pour vous. J'ai même de la compassion pour vous. Pour ce que votre gouvernement a fait de vous un jour, j'ai de la compassion pour vous, même. Alors donc, vous m'êtes très sympathique.

**Le Président (M. Rioux):** Mon cas n'est pas à l'étude, ce n'est pas pertinent.

**M. Dupuis:** Alors, M. le Président... Ça, c'est vrai, vous avez raison. M. le Président, vous avez dit: Je vais écouter votre question. Si elle n'est pas pertinente, je vais vous le dire. Je l'ai posée, vous vous êtes retourné vers le ministre pour qu'il réponde. Je ne peux pas avoir une preuve plus éloquent que la question était pertinente. Est-ce que la question était à la limite de la pertinence? Ça, c'est une autre question, mais ce n'est pas important ici.

Savez-vous ce qui est en train de se passer? Il faut que les gens le sachent, parce que c'est important que les gens le comprennent. Ce qui est en train de se passer, c'est que vous n'arrivez jamais à dire, parce que vous en êtes convaincu comme moi, que la question n'est pas pertinente, mais le député de Chicoutimi, il essaie de vous le faire dire à chaque fois. Alors, permettez-moi donc de poser ma question. Le ministre va y répondre, puis, si je tombe dans la non-pertinence ensuite, vous me le direz.

● (16 h 30) ●

**Le Président (M. Rioux):** M. le député de Saint-Laurent, je vais maintenant céder la parole au député de La Peltrie, qui a demandé la parole, et son temps est arrivé. M. le député de La Peltrie.

#### Retombées attendues du Sommet mondial de l'écotourisme

**M. Côté (La Peltrie):** Merci, M. le Président. Alors, on va essayer de ramener nos travaux à la pertinence, parce que les gens qui nous écoutent, ils veulent savoir justement ce qui s'est fait en matière de

tourisme, les mesures qui ont été prises pour tenter d'améliorer, puis les impacts de ces mesures-là dans le milieu. Et particulièrement ici, dans la région de Québec, la région de la Capitale, on sait que la ville de Québec sera l'hôte en mai prochain du premier Sommet mondial de l'écotourisme.

Alors, M. le ministre peut-il nous donner plus de précisions sur la tenue de cet événement — d'envergure internationale, il faut le mentionner — qui se tiendra dans la capitale nationale? Quelles seront, ou quelles sont les retombées qui sont estimées de ces activités-là, les retombées de différentes natures? En termes de prévisions aussi au niveau des visiteurs, au niveau... quel impact économique ça peut avoir pour la région de la Capitale-Nationale?

Parce que c'est un événement, je pense, qui est important parce que c'est le premier Sommet mondial de l'écotourisme. Parce que, dans la région de Québec, ici, je pense qu'au niveau tourisme dans la région de la Capitale il s'est fait des choses. Il faut prendre, à titre d'exemple, par exemple, l'hôtel de glace, qui a été une activité fort réussie et qui a attiré beaucoup de touristes. Il y a encore des jeunes qui ont mis sur pied cet hiver, sur les plaines, l'escalade sur glace. Alors, il y a tellement, je pense, d'activités dont on fait la promotion que j'aimerais que, M. le ministre, vous nous informiez davantage de ces activités-là.

**Le Président (M. Rioux):** M. le ministre.

**M. Legendre:** Merci, M. le député, pour une question sur le tourisme. Effectivement, on va avoir le plaisir — et l'honneur, je dirais — à Québec, du 19 au 22 mai prochain, d'accueillir le Sommet mondial de l'écotourisme. C'est assez remarquable, assez fascinant que l'Organisation des Nations unies a désigné justement la ville de Québec pour accueillir ce premier Sommet mondial d'écotourisme. Il faut réaliser que nous sommes dans l'année internationale de l'écotourisme, et, lors du lancement justement un peu plus tôt cet hiver, l'Organisation des Nations unies nous a donné la chance d'avoir une plateforme tout à fait exceptionnelle pour s'adresser aux différentes délégations à l'ONU, pour inviter justement l'ensemble de la planète à venir ici, à Québec, débattre des nouveaux grands enjeux en écotourisme.

Ça tombe bien que ce soit à Québec, que ce soit au Québec, puisque le potentiel que nous avons en termes de développement de produits en tourisme du côté de l'écotourisme, évidemment, au Québec, est tout à fait remarquable. Quand on pense au Québec, on pense tout de suite à la beauté de la nature, au plein air, aux grands espaces, et on le voit d'ailleurs auprès du marché américain ou auprès du marché européen, c'est ce qui fait qu'on est beaucoup attirés, les touristes sont beaucoup attirés à venir au Québec.

Alors donc, ça va nous permettre d'accueillir probablement au-delà de 700 intervenants de plusieurs pays — on parle de possiblement jusqu'à 80 pays — des gens du milieu touristique de partout dans le monde qui vont venir évidemment à Québec, et on va prendre bien soin de les faire visiter non seulement Québec, mais d'autres régions qui ont du produit d'écotourisme à offrir. Donc, évidemment, une vitrine tout à fait remarquable pour Québec et le Québec, mais aussi une

occasion d'échanger avec l'ensemble de la planète sur le nouveau dossier d'écotourisme.

Parce que, il faut le dire, l'écotourisme, c'est de plus en plus une nouvelle tendance mondiale, et je pense que nous pouvons également apprendre de cette réunion, puisque les principaux leaders en écotourisme, les leaders internationaux y seront. Nous allons être en mesure aussi de tester un peu nos idées, nos stratégies, à Tourisme Québec, auprès justement de toute cette clientèle internationale. Alors, c'est clair que c'est d'un intérêt majeur pour la ville de Québec et pour l'ensemble du Québec.

**Le Président (M. Rioux):** Est-ce que l'écotourisme, c'est la tendance lourde, selon les recherches que vous avez faites? Parce que, nous, dans le Parc de la Gaspésie, on s'intéresse à ça, hein? On a des projets de développement, dans le Parc de la Gaspésie, qui sont extrêmement importants, surtout pour attirer le tourisme d'hiver. Alors, il y a le tourisme d'aventure, l'écotourisme, le tourisme culturel, etc. Mais est-ce qu'on peut dire que c'est une voie d'avenir et qu'on devrait s'y préparer, en termes d'offre?

**M. Legendre:** Tout à fait, parce que, quand on parle d'écotourisme, on parle presque automatiquement de tourisme durable, de développement durable. Ce qui est extrêmement intéressant aussi pour le Québec en termes d'écotourisme, c'est quand on parle des régions-ressources. Les régions-ressources sont justement bien équipées, si vous me permettez l'expression, en termes d'écotourisme, puisque, le mot «ressources» le dit: S'il y a un dénominateur commun entre les régions-ressources, c'est justement la beauté de la nature, le potentiel. Vous parlez de la Gaspésie; j'arrive de la Côte-Nord, le potentiel est remarquable de ce côté-là. Qu'on parle de Charlevoix, qu'on parle du Bas-du-Fleuve, du Saguenay—Lac-Saint-Jean, de la Mauricie, c'est incroyable, le potentiel que l'on a. Et, oui, c'est une tendance lourde, internationale.

Ce qui est intéressant maintenant entre l'homme et la nature, c'est qu'il y a différentes tendances. Évidemment que toutes les activités de prélèvement, comme on les appelle, c'est-à-dire la chasse et la pêche, sont encore extrêmement, extrêmement populaires; il faut continuer de les développer au maximum — d'ailleurs, je pense qu'on axe beaucoup du côté du rajeunissement de la clientèle de ce côté-là — mais ça ne s'oppose pas à un tourisme de nature sans prélèvement. De plus en plus les pourvoiries, d'ailleurs, se positionnent ainsi, à la fois activités avec prélèvement mais aussi activités d'observation, de randonnées et de toutes sortes. Et, évidemment, bien, quand on parle de «sortes», on parle de quatre saisons; la nature est aussi belle à observer en été qu'en hiver. Alors donc, c'est un potentiel énorme, et je pense que le Québec, on est quand même à l'avant-garde de ce côté-là aussi; c'est ce qu'on pourra vérifier lors du Sommet mondial.

#### Exploitation du créneau de l'écotourisme

**Le Président (M. Rioux):** Alors, on est dans l'écotourisme, on est dans le tourisme d'aventure. Est-ce qu'il y a d'autres questions? Parce que, moi, il y en a une... Je ne sais pas si le député de Gaspé a en tête les

mêmes préoccupations que moi, mais on développe un massif extraordinaire, qui est le Gîte du Mont-Albert, et son potentiel extraordinaire comme massif dans le Parc de la Gaspésie, et on se demande, nous autres — on se demande, nous autres — si l'orientation de la SEPAQ est la bonne. Quand on dit: On développe des «ecologdes», on développe l'écotourisme, etc. On se dit: Est-ce que c'est la bonne orientation ou bien, dans une région comme la nôtre, est-ce qu'on ne devrait pas plutôt mettre l'accent sur le tourisme culturel? C'est des questions qu'on se pose.

**M. Legendre:** Ce sont de...

**Le Président (M. Rioux):** Mais je voudrais clarifier une chose. Je vois le député de Groulx qui se marre. M. le député de Gaspé, je sais que vous avez des préoccupations autant que moi pour le Parc de la Gaspésie... Pardon?

**M. Lelièvre:** Je suis entièrement d'accord avec vous. Le tourisme, c'est important en Gaspésie, je l'ai mentionné tout à l'heure.

**Le Président (M. Rioux):** Parce que la Gaspésie, M. le député de Groulx, c'est un produit touristique.

**M. Kieffer:** Je suis tout à fait d'accord, M. le Président. C'est votre remarque, avec laquelle je suis pas mal moins d'accord. Ça n'a rien à voir avec vous.

**Le Président (M. Rioux):** Vous ne soulevez pas la pertinence?

**M. Kieffer:** Absolument pas.

**Le Président (M. Rioux):** Alors, M. le ministre.

**M. Legendre:** Ce sont des questions qui se posent, ce sont de bonnes questions, mais je pense qu'il faut vraiment faire attention pour ne pas mettre en opposition différentes formes de tourisme. C'est parce que de plus en plus justement on voit une diversité d'intérêts dans les tendances; les touristes veulent de plus en plus faire des choses différentes les unes des autres. Il y a une clientèle pour l'écotourisme — les activités sans prélèvement, ça, c'est clair, et elle va augmenter — et il y a une clientèle pour les activités avec prélèvement qui, elle aussi, j'espère, va augmenter.

● (16 h 40) ●

Vous avez mentionné le tourisme culturel. C'est extrêmement important et tout à fait sous-exploité. Curieusement, on n'a pas eu beaucoup encore le réflexe, au Québec, de s'unir un peu plus et de travailler un peu plus ensemble, entre les gens de tourisme et les gens de culture. J'en ai d'ailleurs parlé à ma collègue ministre de la Culture, qui était tout à fait d'accord et tout à fait intéressée, et on a commencé à le faire, à justement travailler plus ensemble. On le sait, quand on se comporte en touriste à l'étranger, on est affamé de culture. Alors, c'est la même chose quand les gens viennent ici. Alors, c'est un créneau à exploiter de ce côté-là.

Vous avez mentionné, M. le Président, la SEPAQ et la FAPAQ, où j'ai le plaisir justement d'assumer ces responsabilités-là également et qui s'inscrivent extrêmement bien dans le dossier tourisme et dans le dossier loisirs et sports, et ça aussi, c'est un produit qui est remarquable, le produit que l'on a... Vous parlez des Chic-Chocs, les Hautes-Gorges, dans la Malbaie. Partout au Québec il y a des parcs qui se sont améliorés et développés, que la SEPAQ a développés au cours des deux, trois dernières années. Le produit est beaucoup mieux organisé, beaucoup plus attirant, attirant que dans le passé, et ça aussi, c'est un potentiel, de notre aveu même et, je pense, de l'aveu même de nos intervenants, de nos partenaires à la SEPAQ et à la FAPAQ, où on ne fait que commencer à l'exploiter.

Alors, le tourisme, ce n'est pas quelque chose qu'on fait, comme ça, un petit peu sur le côté, là. Moi, je crois vraiment que, dans certaines régions en particulier qui ont des potentiels remarquables... il y en a partout au Québec, mais il y a des régions qui sont très, très fortes en termes de produits d'appel. C'est un créneau d'excellence, c'est un créneau d'excellence qu'il faut qu'on développe. Il y a des pays où c'est principalement le tourisme qui est leur premier moteur économique, là. Et je pense que, nous, il y a des régions du Québec que ça peut être le cas. Je pense que, quand vous parlez de la Gaspésie...

D'ailleurs, Gaspésie où j'étais extrêmement content de voir que cette année ils ont fait énormément de travail pour faire la promotion de la Gaspésie l'hiver. Et ça, c'est l'autre volet qui est extrêmement important en tourisme. Nous, les Québécoises et les Québécois, des fois, on trouve l'hiver un peu long, faut bien l'admettre, mais l'hiver n'est pas un handicap en termes de tourisme. Tout le contraire, c'est un excellent produit, mais il faut le développer, il faut s'en servir. Tant que le tourisme va être perçu comme une activité économique saisonnière estivale, on ne la développera pas à son plein mérite. Et les gens de la Gaspésie, je pense, pour la première fois, me disaient: On produit un dépliant touristique qui illustrait... pour l'hiver, pour l'hiver en Gaspésie. Et je suis certain qu'ils auront eu de bons résultats de ce côté-là.

Et d'ailleurs c'est intéressant de noter que, suite au 11 septembre, malheureusement, évidemment, pour Montréal et Québec, ça a été plus difficile, mais les régions, les régions-ressources et les régions où on peut parler peut-être un peu plus du tourisme de nature, les régions ont bien performé durant l'hiver dernier. Alors, il y a eu une tendance aussi vers peut-être la quiétude de la grande nature, là, de la part des touristes partout dans le monde.

#### **Mise en place d'infrastructures d'accueil pour le tourisme d'aventure**

**Le Président (M. Rioux):** J'ai vu descendre en Gaspésie, l'été dernier, des Européens: des Allemands, des Italiens, des Français, des jeunes qui ne venaient pas faire du tourisme pépère, là, ils voulaient un tourisme qui exige beaucoup physiquement, des gens qui ont de l'argent, des gens qui veulent passer un mois extraordinaire. Et, c'est drôle, on sentait bien qu'on

n'avait pas toutes les structures d'accueil. Et on a l'impression, quand on parle de ça à une ATR, que c'est comme si on lui parlait le latin. Je ne sais pas, est-ce que vous les brassez un peu, les ATR? Est-ce que vous les...

**M. Legendre:** Ha, ha, ha! Bien, c'est-à-dire, on veut surtout brasser des affaires avec eux, et là le partenariat va bien, là, M. le Président.

**Le Président (M. Rioux):** Non, mais c'est un prolongement important du ministère, les ATR.

**M. Legendre:** Bien oui. Bien oui. C'est notre premier partenaire, là. C'est notre premier partenaire.

**Le Président (M. Rioux):** Et souvent, lorsqu'il s'agit de prendre un virage vers une nouvelle forme de touristes, comme ceux dont je vous parle, qui ont de l'argent, qui sont en santé et qui n'ont pas le goût de faire juste le Sentier des Appalaches, ils ont le goût d'un tourisme d'aventure exigeant à tous égards. Et, moi, je suis obligé de le constater: on n'est pas équipés pour les accueillir, puis on perd beaucoup d'argent et on perd beaucoup de clientèle à cause de ça.

**M. Legendre:** Écoutez, M. le Président, votre propos est d'une grande pertinence, ce qui fait du bien et nous ramène exactement d'où on est partis: développement de l'offre, développement du produit. Oui, je l'ai dit, moi, sur plusieurs tribunes au cours de la dernière année, je pense que le prochain grand pas en avant que le Québec doit faire en termes de tourisme, c'est en termes d'amélioration du produit lui-même.

On a fait des pas énormes au cours des dernières années en promotion. Là, il faut aussi, maintenant que les gens viennent de plus en plus, il faut faire en sorte qu'ils aiment évidemment leur expérience touristique au maximum. Alors, oui, dans certains cas, on veut mettre l'humain en contact avec la nature, mais ça, pour faire ça, il faut que ça se passe de façon agréable aussi. Il faut qu'il y ait des activités à faire.

De plus en plus, le tourisme, c'est du tourisme actif, du tourisme sportif souvent. Mais, pour faire ça, bien, il faut des activités, il faut des programmes et il faut même des infrastructures, il faut des installations, et c'est ça que la SEPAQ est en train de faire. Mais c'est ça que beaucoup de monde au Québec, beaucoup de promoteurs voudraient faire, et c'est là qu'ils ont besoin d'aide, et c'est là qu'il faut qu'on développe puis qu'on les aide, justement, parce que, malheureusement encore, du côté du financement en tourisme, ce n'est pas facile. Les institutions financières sont un peu beaucoup frileuses encore par rapport au tourisme.

**Le Président (M. Rioux):** Un partenariat avec le privé ne pourrait pas nous aider là-dedans? Il y a des régions évidemment, les millionnaires, on ne s'enfarge pas dessus, là; c'est notre cas, à nous autres. Mais il reste qu'il y aurait peut-être un partenariat privé qui aurait un intérêt à embarquer avec le gouvernement dans

une organisation mixte sur le plan du capital pour faire du développement. Parce qu'il y a quelque chose de payant là-dedans. Mais on dirait que, pour certains, ce n'est pas concevable.

**M. Legendre:** Mais, M. le Président, il y en a, du partenariat avec le privé. D'ailleurs, quand on parle des ententes spécifiques dans les régions-ressources, c'est quand on parle de cette entente avec la Gaspésie où on a investi avec les partenaires régionaux au-delà de 7 millions, dans un premier temps, puis de réinvestir encore tout récemment. On peut multiplier cet investissement initial du gouvernement, on peut le multiplier par trois ou par quatre, là, parce que, des partenaires... on est venu aider des partenaires, mais on n'est pas venu subventionner des projets, là, on est venu faire du démarrage avec des partenaires privés qui, eux, ont investi. Et il est clair qu'il faut aller plus loin avec le privé, puis c'est dans cette direction-là qu'on va, et je pense qu'il y a des choses intéressantes qui vont s'annoncer dans les prochaines semaines de ce côté-là.

**Le Président (M. Rioux):** M. le député de B.-Missisquoi.

**Une voix:** ...avant.

**Le Président (M. Rioux):** Oui.

**M. Kieffer:** Est-ce que je dois comprendre que le temps qui était alloué aux députés du parti au pouvoir, vous l'avez pris au complet; il nous en reste plus, c'est ça?

**Le Président (M. Rioux):** Là, M. le député de Groulx, on a fait 20 minutes sur le tourisme d'aventure, le tourisme sportif, le tourisme culturel...

**Une voix:** ...

**Le Président (M. Rioux):** Oui.

**M. Kieffer:** Bien, précisément. C'est que vos questions sont comptabilisées de notre côté.

**Le Président (M. Rioux):** Dans le temps des députés gouvernementaux.

**M. Kieffer:** Y aurait-il moyen qu'on s'arrange aussi pour que les autres députés ici présents qui auraient des questions à poser au ministre puissent le faire?

**Le Président (M. Rioux):** Il n'y avait pas de main de levée, monsieur.

**M. Kieffer:** Ah! oui, oui, il y en avait, monsieur.

**Le Président (M. Rioux):** Ah oui?

**M. Kieffer:** Je vous avais indiqué que je voulais parler, le député de Gaspé aussi.

**Le Président (M. Rioux):** Non. Vous m'avez indiqué que le député de Gaspé voulait parler. Mais je ne savais pas...

**M. Kieffer:** Et moi-même.

**Le Président (M. Rioux):** Je m'en excuse, monsieur.

**M. Kieffer:** Ah! j'étais...

**Le Président (M. Rioux):** Je m'en excuse, parce que je ne pensais pas du tout... On s'est...

**M. Kieffer:** Alors, je vous l'indique, M. le Président, je désirerais parler.

**Le Président (M. Rioux):** Je m'en excuse. Il y a eu une méprise de ma part. Merci. M. le député de Brome-Missisquoi.

#### Octroi de contrats sur invitation à la firme Oxygène 9 (suite)

**M. Paradis:** Oui. M. le Président, pour demeurer dans les partenariats privé-public comme tels, j'écoutais tantôt l'intéressant échange entre mon collègue le député de Saint-Laurent et le ministre responsable du Tourisme. Il y a des questions qui viennent, là, aux gens qui nous écoutent, et ça vient assez spontanément, M. le Président.

Quand on se réfère aux contrats, on se rend compte que — et je parle des deux contrats — dans les deux cas, ce sont des contrats qui sont inférieurs à 25 000. On sait qu'au gouvernement ce n'est pas les mêmes règles: en haut de 25 000, il faut aller en soumission. Le premier contrat, je pense que c'était pour 21 000, puis l'autre pour 24 000. Qui c'est qui a décidé du montant de ces contrats-là?

Parce que vous comprendrez, M. le Président — là, vous pouvez peut-être aider le ministre — vous comprendrez que...

**Le Président (M. Rioux):** Oui, expliquez donc davantage.

**M. Legendre:** ...si on avait donné un seul contrat, on aurait été obligé d'aller aux soumissions publiques, ça n'aurait pas été automatiquement Oxygène 9.

**Le Président (M. Rioux):** Vous voulez savoir comment les règles ont été établies.

**M. Paradis:** Oui. Comment que les montants... Pourquoi qu'on a décidé de diviser ça en deux? Puis pourquoi qu'on a établi 21 000 puis 24 000?

(Consultation)

**M. Legendre:** Ce ne sera pas long.

**Le Président (M. Rioux):** M. le ministre.

● (16 h 50) ●

**M. Legendre:** Oui, M. le Président. Mais, d'abord, ce n'est pas un contrat divisé en deux, là. Bon, là, vous avez peut-être pris connaissance du contrat, mais, quand vous allez prendre connaissance des deux rapports, vous allez voir que c'est deux rapports complètement différents.

Bon, dans la même lignée, le même grand objectif, bien oui, dans le même grand objectif de développer l'offre — on en parle en long et en large — alors c'est clair que c'était ça, premier rapport qui était axé sur, je dirais plus, une première consultation du milieu, première validation auprès du milieu d'un concept qui avait déjà été essayé, si on veut, où, en France, on... Plus spécifiquement à ce moment-là, on en parlait comme étant les «journées de développement de l'offre», partout au Québec. Ce concept-là, cette première validation, qui dans le fond était une étude d'opportunité, là, comme n'importe quel nouveau projet que l'on lance, ça commence presque toujours par une idée, puis, après l'idée, bien, c'est une étude d'opportunité qui s'en va tester l'idée.

Il est clair que dans leur analyse, dans leur étude, ils se sont rendu compte que le besoin de concertation, le besoin d'expertise, le besoin d'une meilleure planification, le besoin d'investissements, le besoin de financement dans le développement de l'offre touristique — et on en a parlé tout à l'heure beaucoup — ces besoins-là sont énormes. Donc, il y a eu une validation par le milieu de l'intérêt pour justement développer un nouveau projet, un nouveau concept, une nouvelle façon de faire pour faire avancer le développement de l'offre puis du produit touristique au Québec. Ça a été, je dirais, peut-être la grande conclusion du premier rapport, mais qui, il est vrai, est orienté plus à ce moment-là sur la notion de journées de développement de l'offre. Quand on dit «journées», là, il faut bien comprendre que ce sont des journées majeures, des journées importantes où sont rassemblés différents intervenants, investisseurs. Alors, ça devient presque comme des mini-Bourses comme l'on voit un petit peu partout dans le monde.

La décision de Tourisme Québec après ce premier rapport, compte tenu qu'on le dit tous — et on le disait évidemment avant que j'arrive en poste — le développement de l'offre, le développement du produit, c'est majeur, c'est important. Alors donc, c'est une des grandes orientations, c'était une des grandes orientations du plan marketing 2000-2005, mais c'était un élément important, extrêmement important du plan d'action de Tourisme Québec, du plan d'action 2001-2002. Je peux reprendre à nouveau. Alors: Plan d'action Tourisme Québec 2001-2002, juillet 2001. Alors là, c'est important. C'est important d'avoir des plans, n'est-ce pas? Et, justement, bien, un des grands objectifs, une des grandes orientations stratégiques, c'est harmoniser les interventions gouvernementales et régionales en matière de développement de l'offre touristique, bon, et d'accroître, après ça, les investissements dans le développement de l'offre touristique...

**M. Paradis:** Je ne veux pas... M. le Président...

**M. Legendre:** Une des actions concrètes planifiées pour atteindre ces objectifs-là...

**M. Paradis:** M. le Président...

**M. Legendre:** ...organiser des journées touristiques...

**M. Paradis:** M. le Président, je m'excuse. Je m'excuse d'interrompre le ministre...

**M. Legendre:** Bien, on est dans le premier rapport, là, M. le député.

**M. Paradis:** Non, non, on a reçu une copie du rapport. Vous n'avez peut-être pas saisi le sens de ma question. C'était pourtant assez simple, là. Le premier contrat était...

**M. Kieffer:** M. le Président, il ne peut pas intervenir comme ça, là.

**M. Paradis:** Non, mais... Je demande le consentement du ministre, là. S'il veut...

**Le Président (M. Rioux):** O.K. M. le député de Groulx, M. le député de Groulx.

**M. Paradis:** ...s'il veut lire le rapport, il peut continuer, M. le Président. Les gens comprendront.

**Le Président (M. Rioux):** M. le député de Brome-Missisquoi.

**M. Paradis:** C'est très simple, M. le Président. Qui a établi le montant, puis comment ça s'est fait, le premier contrat à 21 500, puis comment on a établi, puis qui l'a fait, à 24 000, le deuxième contrat? S'il veut me parler d'autre chose, les gens qui nous écoutent vont comprendre qu'il ne veut pas répondre. Moi, ce n'est pas un problème.

**Le Président (M. Rioux):** M. le ministre.

**M. Legendre:** Je trouvais extrêmement pertinent de parler du contenu de ce que Tourisme Québec a acheté comme produits. Je trouvais ça pertinent de dire à la population: Voici, quand on parle de 21 500 et de 24 000, voici ce qu'on a eu en retour. J'ai l'impression que les gens, M. le Président, c'est ça qu'ils veulent savoir. Pour 21 500 puis pour 24 000, en un an, qu'est-ce qu'on a eu? Alors là, j'en ai décrit un petit bout. J'ai décrit le premier bout, M. le député... Est-ce que je peux répondre ou on dialogue?

**M. Paradis:** M. le ministre, les gens qui nous écoutent...

**Le Président (M. Rioux):** Oui, oui, oui. M. le député. M. le député.

**M. Paradis:** ...établi avant de signer le contrat, pas une fois le rapport remis. Qui c'est qui l'a établi?

**Le Président (M. Rioux):** M. le député de Brome-Missisquoi.

**M. Paradis:** Non, non, mais...

**Le Président (M. Rioux):** On va laisser le ministre répondre. Écoutez, j'ai été souple sur la pertinence tout à l'heure. Donnez-moi une chance pour celle-ci... Je ne vous dis pas que vous êtes impertinent, monsieur.

**Des voix:** Ha, ha, ha!

**Le Président (M. Rioux):** M. le ministre, vous avez toujours la parole.

**M. Legendre:** Alors donc, je parlais du contenu du premier rapport, et le contenu, il était en fonction d'un mandat, n'est-ce pas, mandat que vous voyez dans le contrat. Alors, le premier contrat, le mandat consistait à concevoir un concept québécois permettant le montage et le financement de projets touristiques. Le deuxième volet, c'était de valider la pertinence de ce concept-là. Le troisième, c'est d'évaluer l'intérêt des intervenants puis, après ça, de faire une synthèse et de regarder du côté budgétaire. Alors, c'est le mandat qui a été confié. Ça, c'est le mandat du premier rapport.

Je peux vous donner le mandat du deuxième, mais je soupçonne que ce n'est pas ça que vous voulez avoir. Vous n'êtes pas intéressé au contenu de ce qu'on a acheté.

**Le Président (M. Rioux):** Mais, M. le ministre, le député de Brome-Missisquoi...

**M. Legendre:** Et donc, le mandat, comme dans n'importe...

**Le Président (M. Rioux):** ...veut savoir dans quel cadre ça s'est fait.

**M. Legendre:** Mais dans quel cadre? De gré à gré entre le fournisseur et Tourisme Québec, comme c'est prévu par le règlement du gouvernement pour des contrats de services professionnels de moins de 25 000 \$.

**Le Président (M. Rioux):** Est-ce qu'il y avait des critères pour entourer ça, là? Est-ce que c'était balisé, ce genre de contrat?

(Consultation)

**Le Président (M. Rioux):** O.K.

**Une voix:** ...

**M. Legendre:** Exactement. Je pense que c'est l'évidence même.

**Le Président (M. Rioux):** M. le ministre.

**M. Legendre:** Il y a eu 125 contrats de 25 000 et moins pour toutes sortes de services qui ont été attribués selon les normes, tout à fait selon les normes, entre l'administration de Tourisme Québec et le fournisseur sur un mandat clairement établi. Et j'imagine

qu'il a dû y avoir une négociation entre le fournisseur et celui qui fait la commande, celui qui passe la commande, pour obtenir un prix sur la valeur de ce qu'on demandait comme mandat, comme ça se fait d'ailleurs beaucoup, j'imagine, dans l'industrie privée.

**Le Président (M. Rioux):** M. le député de Brome-Missisquoi.

**M. Paradis:** Oui. Ce qu'on doit comprendre, M. le Président, je pense que tout le monde comprend, si la négociation avait atteint un montant supérieur à 25 000 \$ pour le premier contrat, ça aurait dû aller en soumissions publiques, suivant les règles du gouvernement. Comme la négociation a amené un montant inférieur, vous avez choisi Oxygène 9, à ce moment-là.

Qui a mis Oxygène 9 en contact avec le ministère? Comment qu'Oxygène 9 a été le fournisseur choisi, là? Parce qu'il y en a plusieurs, comme le député de Saint-Laurent l'a mentionné cet après-midi. Vous devez en avoir des centaines, j'imagine, de ces organisations-là. Qui c'est qui a dit: C'est Oxygène 9?

**Une voix:** Qui l'a appelé?

**Le Président (M. Rioux):** On va laisser le ministre consulter, M. le député de Brome-Missisquoi, puis, après ça, vous aurez votre réponse.

(Consultation)

**Le Président (M. Rioux):** M. le ministre, vous êtes prêt?

**M. Legendre:** Bien, écoutez, je suis obligé de prendre de l'information, là. Je n'étais pas là, moi.

**Le Président (M. Rioux):** Oui, oui. Tout à fait.

**M. Legendre:** Alors, ce qu'on me dit, c'est que tout simplement Oxygène 9 faisait partie des fournisseurs, comme bien d'autres fournisseurs disponibles, et vous avez vu les signataires des différents contrats, et que ça a été discuté entre les gens de Tourisme Québec et Oxygène 9, sur la nature d'un mandat bien précis. Je ne peux pas vous dire tous les détails de comment exactement c'est arrivé au montant en question, mais, comme n'importe quelle présentation de service, offre de service, j'imagine que l'évaluation a été faite par le proposeur et par le payeur, que, par rapport à ce qui était présenté au niveau du mandat, au niveau du contenu, ça représentait le coût en question.

**M. Paradis:** Est-ce que je peux...

**Le Président (M. Rioux):** M. le député de Brome-Missisquoi... M. le député de LaFontaine, vous voulez intervenir après?

**M. Gobé:** ...

**Le Président (M. Rioux):** Très bien. M. le député de...

● (17 heures) ●

**M. Paradis:** Est-ce que je dois comprendre de votre réponse, M. le ministre, qu'en aucun temps le personnel politique, le cabinet, le ministre qui vous a précédé, dans aucun des deux contrats n'est intervenu pour suggérer de contacter la firme Oxygène 9, que ça a été un choix de l'appareil administratif?

**M. Legendre:** Je ne peux évidemment pas parler au nom du précédent, là, mais, à ma connaissance, c'est juste de dire que...

**M. Paradis:** ...cabinet politique, là, de votre cabinet politique.

**M. Legendre:** C'est-à-dire que les contrats en question, les rapports en question et les mandats en question ont été demandés, commandés par Tourisme Québec, dans les deux cas, par l'administration, par l'appareil administratif de Tourisme Québec.

**M. Paradis:** Oui, mais le plus haut fonctionnaire, en vertu de la loi de Tourisme Québec, c'est le ministre. La loi, c'est ce qu'elle décrète comme tel, si je comprends bien. Moi, je vous pose la question bien droitement, là: Il n'y a pas personne dans le cabinet de votre prédécesseur ou de votre prédécesseure qui est intervenu pour recommander ou suggérer que ce soit Oxygène 9, puis, vous, personnellement, ni votre personnel politique de votre bureau ni celui du bureau du premier ministre n'est intervenu, ni celui de Gilles Baril? Ça a été fait à distance. Oxygène 9 est tombé chanceux.

**Le Président (M. Rioux):** M. le ministre.

**M. Legendre:** Pas à ma connaissance.

**M. Paradis:** O.K. Ça va. Maintenant, le deuxième contrat. Quand on regarde le premier contrat, 21 500, on s'aperçoit qu'il doit finir, les derniers rapports doivent parvenir au ministère au plus tard le 28 février 2001. C'est marqué dans le contrat. Donc, je prends pour acquis, moi, là, à moins que le ministre m'indique que quelque chose n'est pas régulier, qu'ils ont respecté le premier contrat.

Six mois après, il y a un deuxième contrat, à 24 000 \$. Alors, à ce moment-là — c'est vous qui êtes le ministre — comment vous avez établi le montant de 24 000 \$? Et le contrat a été approuvé, suivant les documents que vous nous avez donnés, le 28 août 2001 et il devait se terminer au plus tard à la fin septembre: cinq semaines, 24 000 \$. Comment ça a été mis ensemble?

**Le Président (M. Rioux):** M. le ministre.

**M. Legendre:** Premièrement, le premier contrat s'est terminé en mars 2001. O.K. Le premier contrat s'est terminé en mars 2001. Et le deuxième contrat a été octroyé le 19 juillet 2001.

**M. Paradis:** Approuvé avant le mois d'août. En tout cas...

**M. Legendre:** C'est-à-dire qu'il a été octroyé, comme je vous l'ai dit. Ce n'est pas moi qui les ai

octroyés, les contrats, là, c'est les gens de la fonction publique, les gens qui sont signataires, qui ont travaillé ces négociations. C'est ça, c'est l'appareil administratif.

**M. Paradis:** Non, mais je veux juste qu'on clarifie la date. Moi, je ne veux pas... J'ai un papier que vous nous avez remis, je pense que c'est ça, puis c'est marqué: «Approuvé, Approvisionnements et Services». Il y a une signature. Je pense que c'est Louise Montpetit, ou quelque chose du genre, le 22 août 2001, puis on prévoit que le contrat doit se terminer pour la fin septembre. On a cinq semaines de travail, là. Disons qu'ils ont commencé la journée même, là: cinq semaines de travail pour 24 000 \$. Comment expliquer ça? Parce que les payeurs de taxes, eux autres, cinq semaines de travail, là, pour 24 000 \$, ils aimeraient ça.

**Le Président (M. Rioux):** Alors, M. le ministre.

**M. Legendre:** Premièrement, les contrats ont été signés, comme vous le voyez, je pense, le 19 juillet.

**M. Paradis:** Avant le mois d'août.

**M. Legendre:** Bon. Et là, bien, approuvé le 22 août, on me dit que c'est une procédure essentiellement technique et administrative, là, et qui ne peut pas nous laisser croire que les gens n'ont pas travaillé entre le 19 juillet et la fin août. Mais, peu importe, vous savez très bien qu'un mandat comme celui-là puis un dossier comme celui-là, ce n'est pas fonction uniquement du nombre de jours et du nombre d'heures qui sont disponibles ou utilisés pour établir un prix, pour établir un coût. C'est entendu qu'il y a une expertise, il y a une démarche, d'autant plus que c'est la firme qui avait fait la démarche précédente. Alors, je ne pense pas qu'on puisse juste regarder ça sur une base du nombre de semaines.

Soit dit en passant, finalement le rapport a été déposé, complété uniquement en novembre 2001. Et je pense que, pour juger du rapport, de la qualité du rapport, c'est une bonne idée de regarder le rapport et de regarder le contenu.

**Le Président (M. Rioux):** M. le député.

**M. Paradis:** ...d'accord avec le ministre puis je peux l'assurer qu'on va le faire minutieusement. Maintenant, moi, quand je regarde ça, j'ai un contrat qui porte une date d'approbation du 17 janvier 2001, dans le cas du premier, pour 21 500; j'ai un contrat qui a une date d'approbation, comme on vient de l'indiquer, du 22 août 2001, pour 24 000 \$. Puis, d'après ce que j'ai compris des explications que vous m'avez fournies, puis dites-moi si ce n'est pas correct, là, l'un enclenche l'autre. L'un fait suite à l'autre. Ce n'est pas des contrats dans des domaines différents pour des affaires différentes, là, ils découlent l'un de l'autre, là, ces contrats-là.

Si vous les aviez donnés en même temps au tout début, on vous donne la commande au complet, ça aurait été un montant supérieur à 25 000 \$, vous n'auriez pas pu choisir Oxygène 9, ça aurait été en soumissions publiques à ce moment-là. Est-ce que c'est exact?

**M. Legendre:** J'ai dit en tout premier lieu que la première était essentiellement une étude d'opportunité. Alors, si...

**M. Paradis:** ...l'opportunité de faire la deuxième?

**Le Président (M. Rioux):** Clarifions les choses, là.

**M. Legendre:** Une étude d'opportunité, si la conclusion...

**M. Paradis:** Est favorable.

**M. Legendre:** ...est que le concept, le projet, l'idée n'est pas opportune...

**M. Paradis:** On arrête.

**M. Legendre:** ...on ne va pas plus loin.

**M. Paradis:** C'est ça.

**M. Legendre:** Là, la conclusion de la première étude a été que, sur tout ce volet de développement de l'offre, c'était tout à fait opportun, tout à fait... et, je vous le rappelle, sur un sujet plus pointu, la notion des «journées».

**Le Président (M. Rioux):** Le «do diligence», j'imagine?

**M. Legendre:** Non, bien, une étude d'opportunité, c'est au début de l'idée, là. C'est d'aller valider une idée...

**Le Président (M. Rioux):** Il y en a un à côté de vous qui fait des signes que non.

**M. Legendre:** ...et de voir si le concept français, par exemple, parce qu'il existait, marche au Québec. Puis, pour aller voir ça, bien, c'est de consulter les gens du milieu, et ainsi de suite.

Les conclusions étaient positives. À partir de ce moment-là, Tourisme Québec donne un nouveau mandat en faisant le plan d'action 2001-2002, donne un nouveau mandat pour aller plus loin, mais beaucoup plus loin, et sur quelques choses qui, quand vous allez prendre connaissance des deux rapports, sont assez différentes l'une de l'autre, parce que, dans le développement de l'offre, c'est large, il y a de la place pour beaucoup de concepts différents.

**M. Dupuis:** En terminant, justement.

**Le Président (M. Rioux):** Oui, en terminant. Vous avez une minute.

**M. Dupuis:** Oui. Le ministre a beaucoup insisté pour qu'on regarde les études. Évidemment, on les a eues après-midi, elles sont assez vastes, mais on a eu le temps de les regarder quand même. Et je constate que le ministre est dithyrambique sur les résultats des études. Il

est content. Le ministre est content du résultat des études. Il pense qu'elles ont été pertinentes et que le travail a été fait et que le travail est positif.

Moi, je constate, dans la deuxième, que le contrat que le ministre a donné, là, donne comme résultat, de la part d'Oxygène 9, qu'entre autres Oxygène 9 suggère la formation d'une agence qui s'appellerait l'Agence de développement touristique. C'est ce qu'il suggère. Je comprends que le ministre n'a pas pris de décision définitive sur cette proposition-là, mais je comprends que le ministre la voit d'un bon oeil, possiblement, la création de cette agence-là. Et je constate que, à la suggestion d'Oxygène 9, l'agence en question devrait... Je fais référence à la page 8, M. le ministre, du deuxième rapport. Oxygène 9 propose que les principales composantes du modèle de l'agence proposée soient — et là je vais aller tout de suite au c, parce qu'il ne me reste pas beaucoup de temps...

● (17 h 10) ●

**Une voix:** ...

**M. Dupuis:** Bien, je vais la finir, ma question. La participation au financement de projets implique la mise sur pied et le maintien d'un fonds spécial d'intervention — c'est drôle, ça sonne SEMIQ — qui permettra à l'Agence de développement touristique d'offrir diverses formes d'aide financière en vue de permettre ou d'accélérer le développement de certains projets touristiques, principalement les projets de moins de 10 millions.

Il y a un précédent pour Oxygène 9, dans ce genre d'affaire là, hein. Oxygène 9 et les actionnaires qui travaillent à un projet proposent à un ministre de mettre sur pied un organisme...

**Le Président (M. Rioux):** Avez-vous une question, M. le député de Saint-Laurent?

**M. Dupuis:** ...qui permettrait de subventionner, et Oxygène 9 viendrait, comme intermédiaire, chercher du financement. Est-ce que...  
Ma question, ma question...

**Le Président (M. Rioux):** M. le député...

**M. Lelièvre:** Question de règlement.

**Une voix:** Ce n'est pas une plaidoirie. Le temps est fini.

**M. Dupuis:** Ma question: Le ministre va-t-il empêcher...

**M. Lelièvre:** M. le Président?

**M. Dupuis:** Le ministre va-t-il empêcher...

**M. Lelièvre:** C'est quoi, l'idée? Son temps est terminé!

**M. Dupuis:** ...que se reproduise à l'Agence de développement touristique ce qu'on a connu dans le SEMIQ et qu'Oxygène 9 s'enrichisse, s'enrichisse à même les fonds publics?

**Le Président (M. Rioux):** Merci. M. le ministre.

**M. Dupuis:** Va-t-il empêcher ça?

**Le Président (M. Rioux):** Non, non, s'il vous plaît! M. le ministre, rapidement.

**M. Lelièvre:** M. le Président, le temps est écoulé. J'ai fait une question de règlement: Le temps est-il écoulé du côté de l'opposition? La réponse, c'est oui.

**Le Président (M. Rioux):** C'est oui.

**M. Lelièvre:** Vous l'avez dit. Vous l'avez laissé continuer. Et vous l'avez laissé continuer.

**Le Président (M. Rioux):** J'ai demandé au député de formuler sa question et il l'a fait.

**M. Lelièvre:** Oui, oui, mais, quand le temps est écoulé, M. le Président, il est écoulé.

**Le Président (M. Rioux):** La réponse...

**M. Dupuis:** M. le Président, nous allons consentir à ce que le temps que j'ai pris, un peu plus longtemps que 20 minutes, soit mis dans l'enveloppe des députés ministériels qui poseront leurs questions.

**Le Président (M. Rioux):** On verra ça un peu plus tard, monsieur. La réponse, M. le ministre.

**M. Dupuis:** Mais qu'il réponde à la question...

**Le Président (M. Rioux):** M. le ministre.

**M. Dupuis:** Est-ce qu'il va empêcher qu'Oxygène 9...

**Le Président (M. Rioux):** S'il vous plaît!

**M. Dupuis:** Est-ce qu'il va empêcher qu'Oxygène 9 se mette dans la même position...

**Le Président (M. Rioux):** Ça va faire!

**M. Dupuis:** ...dans l'Agence de développement touristique que dans SEMIQ? C'est ça, la question. C'est ça que les gens...

**Le Président (M. Rioux):** M. le ministre.

**Une voix:** ...

**Le Président (M. Rioux):** M. le ministre.

**M. Legendre:** M. le député, je n'ai vraiment pas besoin que vous me pointiez du doigt comme ça pour poser vos questions. Et je pense que les gens qui regardent, là, ils n'en ont pas besoin, eux non plus.

**M. Dupuis:** Les gens veulent savoir c'est quoi, la réponse à la question.

**Le Président (M. Rioux):** S'il vous plaît! Ce n'est pas vous qui avez la parole, monsieur.

**M. Legendre:** Comment ça qu'il parle encore? C'est complètement ridicule. Est-ce qu'on est à l'Assemblée nationale, au salon bleu, et est-ce qu'on a un peu de respect pour la place ici, oui ou non? Est-ce qu'on a du respect pour le dossier en question? Et là on manque de temps...

**M. Dupuis:** Est-ce qu'on a du respect pour l'intérêt, l'intégrité?

**M. Legendre:** Et on manque de temps, savez-vous...

**Le Président (M. Rioux):** S'il vous plaît!

**M. Dupuis:** Est-ce qu'on a du respect pour la dépense des fonds publics?

**M. Legendre:** Savez-vous pourquoi on manque de temps? Pour votre impertinence. C'est à cause de votre impertinence qu'on manque de temps.

**M. Dupuis:** Est-ce qu'on a du respect pour l'intégrité?

**Le Président (M. Rioux):** S'il vous plaît!

**M. Dupuis:** Est-ce que ce ministre-là a du respect pour l'intégrité?

**Une voix:** Encore faut-il avoir de l'intégrité, M. le député.

**Le Président (M. Rioux):** M. le député de Groulx, c'est à vous la parole.

**M. Kieffer:** Merci. Alors, M. le Président, j'essaierai de revenir à un peu plus de civilité dans nos échanges. Je tiens à remercier le ministre pour les informations qui nous ont permis de mieux comprendre les mandats qui avaient été accordés à Oxygène et qui, il me semble, vont être des éléments importants de la future politique de Tourisme Québec.

#### **Bilan touristique au cours des dernières années**

Ma question va porter sur un autre élément. Le député de LaFontaine, dans ses remarques préliminaires... Et il n'aurait pas dû écouter la période de questions, parce que ça ne lui a pas... à tout le moins, il n'a pas pensé bon de corriger son texte. Mais le député de LaFontaine, dans ses remarques préliminaires, mentionne que les touristes américains fuient le Québec — hein, je pense que je dis même les mots qu'il a choisis — fuient le Québec — je me suis demandé s'il n'allait pas dire que c'était à cause de la souveraineté, là; un peu plus puis ça aboutissait à ça — au profit de l'Ontario.

Moi, j'aimerais savoir, de la part du ministre, un certain nombre de choses. Premièrement, c'est quoi,

le bilan touristique du Québec depuis que nous avons été élus, en 1994? Puisque le député de LaFontaine semble ne pas avoir entendu la réponse que le ministre a faite à la période des questions. On est-u en progression? Est-ce qu'on est en décroissance? Ça, j'aimerais le savoir. Il ne faut pas oublier que l'industrie touristique au Québec, c'est la septième industrie en importance. Ce n'est pas rien, là, on parle de milliards de dollars. Pendant longtemps, le tourisme a été déficitaire par rapport aux États-Unis, entre autres à cause de nos citoyens du troisième âge qui allaient se reposer en Floride. C'est-u encore le cas?

Alors, M. le ministre, éclairez-nous. C'est quoi, le bilan touristique du Québec depuis que nous sommes au pouvoir? J'apprécierais que vous nous donniez des comparaisons par rapport au moment où l'opposition était au pouvoir. Et c'est quoi, le bilan du tourisme américain au Québec ces dernières années?

**Le Président (M. Rioux):** M. le ministre, vous avez la parole...

**M. Kieffer:** J'apprécierais évidemment que le député de LaFontaine soit tout oreilles.

**Le Président (M. Rioux):** ...en espérant que la réponse soit assez brève, parce que le député de Gaspé a signalé l'intention de poser une question là-dessus. M. le ministre.

**M. Legendre:** Merci, M. le Président. Évidemment, le sujet le plus important, c'est celui-ci, c'est les recettes touristiques au Québec, l'impact du tourisme au Québec. M. le député de LaFontaine a parlé beaucoup dans son introduction de cette notion de déficit touristique. On y reviendra, au déficit touristique. Mais le vrai chiffre important, le vrai chiffre important, qu'est-ce que ça donne, le tourisme au Québec, les recettes touristiques au Québec, c'est quoi? C'est 7 milliards. C'est 7 milliards. Qu'est-ce que c'était il y a huit ans, qu'est-ce que c'était en 1993-1994, pour répondre à la question du député de Groulx? Bien, c'était 4,7 milliards. Donc, c'est passé, au cours des dernières années, de 4,7 milliards à 7 — pas des millions, là — milliards. C'est énorme. Énorme.

C'est entendu que ce qu'on appelle le déficit touristique, ce que le député de LaFontaine mentionnait, le déficit touristique, c'est une drôle de notion, cette notion de déficit touristique, parce que ça n'inclut pas... dans les calculs, ça n'inclut pas le tourisme ni québécois ni canadien. Alors, on compare ce que les gens hors Canada viennent dépenser au Québec et ce que les Québécois et Québécoises dépensent hors Québec, hors Canada. À ce titre-là, on pourrait dire que le tourisme québécois a un certain déficit, je crois qu'on est à quelque chose comme 577 millions, alors ça voudrait dire que le tourisme au Québec, c'est déficitaire, mais ce n'est pas du tout ça. Ce n'est pas du tout ça, on parle de 7 milliards de recettes, et c'est ça, le chiffre important.

Mais disons que ce serait une mesure valable et intéressante et qu'on doit s'en préoccuper. Bien, c'est intéressant de faire le parcours historique de ce déficit touristique. En 1985, le déficit était de 426 millions, et là le déficit, de 1985 à 1993, il a augmenté, il a

augmenté de 426 à 463, à 586, à 634 — une montée régulière — pour finir, en 1993, à 1,3 milliard. Le déficit en question dont le député de LaFontaine parle, lorsque le gouvernement libéral a terminé, c'était 1,3 milliard. Il était parti de 426 millions, il était rendu à 1,3 milliard, et après ça, bien, il a recommencé à descendre. Il a recommencé à descendre pour descendre jusqu'à 577. Alors, ça, c'est si évidemment on trouve que cette donnée est importante.

Pourquoi est-ce que ça s'est amélioré tant que ça? Parce qu'on a investi dans le tourisme. On a investi dans le tourisme. La publicité à l'époque — puis je ne qualifierai pas l'époque, là, mais c'était un petit peu désolant pour le tourisme, l'époque en question — le budget total... évidemment, là, on n'écoute plus, parce que, ça, ce n'est pas important. Le budget total de publicité en 1993-1994, lorsque nos amis, qui ne nous écoutent plus, étaient là, c'était 10 millions, 10 millions pour publiciser le Québec, pour amener des touristes. Et maintenant, huit ans plus tard, on est à 40 millions ou à peu près. C'est assez remarquable, là. Oui, c'était le budget total à l'époque. Et le budget total de Tourisme Québec est passé d'environ 41 millions, en 1993, à 112. Alors, on investit, et ça marche, et ça, c'est important.

• (17 h 20) •

**Le Président (M. Rioux):** Très bien. Merci. Je vais être obligé de demander la permission aux collègues pour permettre au député de Gaspé de poser une toute dernière question.

**Une voix:** Absolument.

**Le Président (M. Rioux):** Absolument? M. le député de Gaspé.

**M. Lelièvre:** Je comprends, M. le Président, que le temps qui me sera alloué va faire partie du volume total sur l'objet de l'étude de ces magnifiques crédits.

**Une voix:** ...

**Le Président (M. Rioux):** Allez, M. le député.

#### Mise en place de fonds de développement touristique régionaux

**M. Lelièvre:** M. le Président, j'aimerais savoir du ministre... En 1999, nous avons mis sur pied, dans la région de la Gaspésie, un fonds de développement touristique en partenariat avec le CRCO, des ententes touristiques ont été signées avec le ministère du Tourisme et le gouvernement du Québec et, par la suite, ces fonds ont tellement été bien accueillis que, bon, elles ont été renouvelées.

J'aimerais savoir du ministre quels ont été les résultats, si possible région par région, de façon globale, de la participation du gouvernement, mais également de l'industrie, pour améliorer l'offre. Parce que c'était ça, le but visé par ces fonds, améliorer l'offre. Parce que, tout à l'heure, le député de LaFontaine semblait dire qu'on amenait des touristes étrangers dans certaines régions et que, selon lui, bon, la qualité n'y était pas. J'aurais aimé savoir dans quelles régions et à quelles régions il faisait référence particulièrement. Je pense qu'il est important

ici de regarder, avec ces outils, qu'est-ce que ça a donné depuis que nous avons amorcé ce processus d'amélioration.

**Le Président (M. Rioux):** Vous pouvez répondre à ça en une minute, rapidement, deux minutes?

**M. Lelièvre:** Une minute ou, s'il y consent, peut-être un petit peu plus longue?

**Le Président (M. Rioux):** Non, non, c'est terminé, hein...

**M. Lelièvre:** Oui, je comprends, mais...

**Le Président (M. Rioux):** M. le député de Gaspé, après votre question, c'est terminé... et la réponse du ministre, évidemment.

**M. Legendre:** Bien, écoutez, rapidement, quand on parle spécifiquement de la Gaspésie, juste pour vous donner un exemple, M. le député, en 2002, il y avait 70 projets de développement, qui ont bénéficié d'une aide totalisant 4,4 millions. Alors, ça, c'est important, mais ce qui est encore plus important, c'est que ces projets-là ont représenté 27,4 millions d'investissements et la création de 300 emplois. Alors, essentiellement, le principe des ententes spécifiques, ça a marché en Gaspésie, ça a très bien marché, en Gaspésie, et c'est ça qui a montré que ça valait la peine qu'on le fasse. Et on l'a fait pour sept autres régions-ressources, et on a presque tout finalisé ces ententes-là. Donc, ce 18 millions d'investissements que l'on fait va probablement créer au-delà de 80 millions, au total, d'investissements pour améliorer le produit au Québec.

**Le Président (M. Rioux):** Merci. Alors, la commission... Je vous demanderais maintenant, MM. les députés, madame, est-ce que le programme 1, Promotion et développement du tourisme au Québec, est adopté?

**M. Gobé:** ...qu'on n'a pas eu des réponses satisfaisantes sur le sujet 9, on ne peut pas... on va être contre.

**Le Président (M. Rioux):** Très bien. Alors, la commission, donc, ajourne ses travaux à demain, 9 h 30, alors qu'on entreprendra les crédits du ministère de l'Industrie et du Commerce. J'ajourne les travaux sine die.

(Fin de la séance à 17 h 24)

